

# LA REVUE DE L'OUEST

LITTÉRAIRE  
PHILOSOPHIQUE  
ÉCONOMIQUE

DIRECTEUR

R. HERZZKOWIZA

SECRETÉAIRE:

A. LE FLAMANC

## SOMMAIRE :

Ce numéro est illustré par Saik

GEORGES BLONDEL, Professeur à l'Ecole des Sciences Politiques : *L'adaptation des Colonies et l'organisation actuelle des Sociétés.*

RENÉE CANET : *Ballade du Printemps Breton.*

A. LE FLAMANC : *Bardes, Ovates, Druides.*

J. DE TRIGON : *Le paysage breton.*

**Croquis brestois (Quatrième série) Les Candidats**

**Artistes et Artisans bretons (Quatrième série)**

MAURICE LE NAN : *La députation bretonne et la Révolution française (suite et fin)*

HOP-FROG : *Soierie.*

JULIEN SOREL : *Amours bretonnes.*

PIERRE ULRIC : *Maison Hantée (suite et fin).*

LECTOR : *Livres et revues de l'Ouest.*

LOUIS LE SIDANER : *Revue des revues.*

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE BREST (RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)  
de la Société d'Etudes du Finistère et des Cercles d'Etudes bretonnes  
de Lorient, Quimper, Saint-Brieuc.

Secrétariat de Rédaction : 23, Rue Villaret-Joyeuse — BREST  
C. C. P. RENNES, 18773

LITTÉRATURE GÉNÉRALE

ANDRÉ BROULET

38, RUE ÉMILE-ZOLA - BREST

Ouvrages de luxe - Ouvrages pour l'Enseignement  
Recherches Bibliographiques

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR BUREAUX

TELEPH. 9.02

TELEPH. 9.02

— Nouveautés —  
— — — — —  
— — Couture — —

A LA  
DUCHESSÉ ANNE

LECOURTIER *Sœurs*

Robes - Tailleurs  
Manteaux — —  
Lingerie - Colifichets

41, Rue de Siam  
— BREST —  
— Téléphone 524 —

Salons "GLADYS"

Maison LE BRAS

61, Rue Jean-Macé - BREST

COIFFURE pour DAMES

ondulations Indéfrisables  
Coupes - Teintures  
Manucures - Massages

TRAVAIL SOIGNÉ Téléphone 4-44

Au Bon Gôûter

Restaurant - Confiserie

PIRIOU *Sœurs*

56, Rue Jean-Macé - BREST

Menu choisi sur Commande

CAFÉ - THÉ - CHOCOLAT

Cuisine Soignée

On prend des Pensionnaires

OPTIQUE - PHOTO

31, Rue Émile-Zola, Place Wilson - BREST

BLANDEAU

OPTICIEN DIPLOMÉ L.C.O.P.

Exécution des Ordonnances \* Travaux Photographiques  
Livraison Rapide

LA DERNIÈRE NOUVEAUTÉ  
DANS LE SAC DE DAMES

Aux Mines d'Écume

39, Rue de Siam, 39 - BREST

TOUS ARTICLES DE VOYAGE

SPECIALITES POUR FUMEURS

Les Meilleures Chaussures

Aux Prix les Plus Bas

ROLAND

6, rue de Siam, 6

BREST Près la Poste

Qualité - Confiance - Economie

Remise spéciale aux Membres de toute Société

A LA GLANEUSE  
MAISON GOURET

55, Rue Jean-Macé et 34, rue de Siam Brest

MODES

DEUIL

CHAPELLERIE

Fournitures pour Modes

Remise 10 % à tous les membres de l'Enseignement

AUX GOURMETS  
Pâtisserie - Confiserie - Glaces

E. OLGIATI

17, Rue du Château, 17 BREST

SALON DE THÉ  
SPECIALITE POUR BAPTÊMES  
FOURNITURES COMPLETES POUR LUNCHS  
ET MARIAGES

TEINTURERIE DU NORD

J. MORIN

Nettoyages à ses perfectionnes  
Teintures en toutes nuances  
- DEUIL EN 8 HEURES -

MAGASINS

52, Rue Jean-Macé  
180, Rue Jean-Jacques

USINE à VAPEUR - Rue DARTON PÉROUÈS BREST

Coutellerie HÉROU

Maison de Coutellerie, fondée en 1848

MES BOURVAUX SŒURS

BREST - 41, Rue de Siam, 41 - BREST

Spécialités de  
Passez, Ciseaux, Couteaux, Canifs,  
Sablons, Tondeuses  
Articles garantis  
Réparations et Réajustages

Orthopédie - Bandages  
INSTRUMENTS  
de Chirurgie et d'Hygiène  
ARTICLES DE MÉDECINE  
Couteils de table, Couteils  
à Pointes pour dentiers

Grand choix de bons matériaux - Meilleures

Produits Alimentaires  
- FELIX POTIN -

## Maison L. VASSEUR

103, Rue de Siam - BREST

ENTREPOTS - 11, 18, 20, 24, Rue KLEBER

Succursales:

22, Rue de la Mairie - BREST

66, Rue Jean-Jaures - BREST

233, Rue Jean-Jaures, St-PIERRE

Chiq. Post. Rennes 5001

Téléphone 1004

SPECIALITE pour la MARINE

Ancienne Maison PHILIPPE

## BARAT, Succ<sup>r</sup>

48 et 57, Rue de Siam - BREST

Fabrique de  
Casquettes et Képis

Chapeaux des 1<sup>res</sup> marques  
Françaises et Etrangères

Seul détaillant  
des Chapeaux de Marine

Remise de 10%  
à M<sup>rs</sup> les touristes étrangers

## Aux Dames de France

95, 97, 99, Rue de Siam

Tous les Tissus  
- et Vêtements -  
pour Dames -  
- et Messieurs

Magasins les plus Elegants  
de BREST

Tout ce qui --  
-- concerne  
la maison et le  
confort

Qualité d'abord

BOIS ET CHARBONS

CHARBONS DE PARIS - LIGOTS

Ancienne Maison RUSSAQUEH

## P. GOACOLOU, Succ<sup>r</sup>

38, Rue Victor-Hugo - BREST

LIVRAISON RAPIDE A DOMICILE

PRIX SPECIAUX PAR QUANTITE

MAISON RECOMMANDÉE

Haute Nouveauté  
et Classique

Costumes chics  
Marine

## Léon Mermet

Tailleur

57, Rue de Siam - BREST

Cabinet d'Affaires fondé en 1895

## E. MONNIER

Membre du Syndicat National des Hommes d'Affaires de France

Location, Vente  
et Gérance  
d'Immeubles  
et Propriétés

Fonds de Commerce  
et d'Industries  
Assurances

Interrogatoire Commercial

27<sup>bis</sup>, Rue Jean-Macé - BREST - Tél. 1.27

Blanchissage

Repassage de Linge

Travail Soigné - Livraisons Rapides

Confiez-nous vos Cols,  
Manchettes et Chemises  
LIVRAISON EN 48 HEURES

Blanchisserie de la Tour d'Auvergne  
BREST

## BANQUE GENERALE DE L'OUEST

2<sup>me</sup>, Rue de la Mairie - BREST

5, Rue Bertrand - RENNES

ORDRES DE BOURSE (COMPTANT - TERME)  
SOUSCRIPTIONS - EMISSIONS  
CHANGE - MONNAIES ETRANGERES  
PAIEMENTS DE TOUS COUPONS  
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS  
GÉRANCE DE PORTEFEUILLES

PHOTOGRAPHIE MODERNE

12, Rue Algésiras - (près la Poste) BREST

## Jacques Rivequin

Es-Opérateur  
des Premières Maisons de Paris

Travaux Extra-Soignés

## CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PAR ACCUMULATION

Augmentez votre Confort !

Utilisez le courant Electrique à prix réduit pour  
Chauffer votre Appartement  
d'une manière hygienique et agréable ainsi que pour le  
Chauffage Automatique de l'Eau  
pour le bain, la toilette, la cuisine, etc.

Il est de votre intérêt de connaître les tarifs réduits spécialement appliqués aux appareils de chauffage par accumulation, établis par la

Compagnie d'Electricité de Brest et Extensions  
et l'Union Electrique du Finistère

57, Rue Jean-Jaures - BREST - Tél. 2.68 et 2.18  
Devis Gratuits sur Demande

Herboristerie Principale

## L. LE CRANE

Historienne de 1<sup>re</sup> Classe de la Faculté de Paris  
29, Rue Jean-Jaures - BREST

Plantes médicinales, Droguerie

Accessoires de Pharmacie

et d'Hygiène

Pâte Bébé gratuite

Service de vente gratuite

pour Nantes

EAU D'ÉCOLOGIE

en Bouteilles et en détail

chez M. L. Le Crane à Brest

Prix réduits

Maison de Confiance

**Paul éloury  
et Fils**  
ELECTRICIENS

Rue Glais-Bizoin  
et Rue St-Gaillanne

LIBRAIRIE MAROQUINERIE PAPETERIE

**JEANNE LACHUER**

28, RUE D'ASQUILLON MORLAIX

ARTICLES RELIGIEUX PHOTOGRAPHIE

R.C. 47 88142 4-022 TÉLÉPHONE 3-71  
**SAINT-BRIEUC**

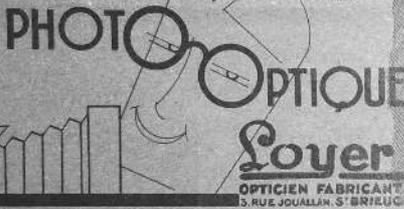
LAMPES MAZDA  
APPAREILS DUCRETET, LUSTREURIE, MOTEURS  
STOCK DININ - APPAREILS THOMSON  
RÉPARATIONS DE MAGNÉTOS DE TOUTES MARQUES

Exécution  
immédiate des  
Ordonnances

Verres Télévie  
pour voir loin et près  
VERRES PUNKAL ZEISS

Tous verres spéciaux  
en stock

Baromètres  
Thermomètres  
Microscopes  
JUMELLES



Reprise 10 à 15 sur l'optique, 3 à 10 sur photo à MM. les fonctionnaires  
(Sauf produits tarifés)

**TOUR**  
Pour la Photo

Kodak Agfa Zeiss  
Voigtlander, etc.

Pathe-Mahy

LOCATION  
DE FILMS

TRAVAUX  
D'AMATEURS

**DIBAB**

Éditions d'Art.  
Céramique - Verrerie  
Tissage à la main  
**— QUIMPER —**

**Art Breton**

**P. LOUBATIÉ**  
15, rue du Parc  
QUIMPER

Tous ses articles sont  
fabriqués à Quimper

Plats et Coffrets Pyrogravés  
de P. Foulleu  
Bois sculptés  
de J. Bouguennec  
Petits Meubles bretons  
Poupées bretonnes

**LIBRAIRIE LE GOAZIOU**

7, RUE S<sup>ts</sup> FRANÇOIS  
QUIMPER (Finistère) TÉLÉPHONE 1-83  
C. C. NANTES 1191

Collection Générale et Classique  
Histoire - Sciences - Beaux-Arts  
Philosophie, Religion, Livres pour  
la jeunesse, Livres sur la Bretagne

Choix permanent des meilleurs livres et des  
collections méritant d'être recommandées  
La Librairie LE GOAZIOU procure  
et expédie très rapidement tous les  
ouvrages demandés.

**MERCERIE - LAINES**

BONNETERIE DE LUXE DENTELLES OUVRAGES DE DAMES

Maison LE GORGEU

**H. FAVENNEC, Suc<sup>r</sup>**

48-50, Rue Kéréon, 45-50

QUIMPER

C. C. P. Nantes 3728

**Chapellerie Centrale**

CHAPEAUX DE FEUTRE - CHAPEAUX DE PAILLE  
CASQUETTES EN TOUS GENRES

**Madame Jean CASTEL**

10, Place Thiers - MORLAIX

CHAPELLERIE POUR ENFANTS  
PRIX MODÉRÉS

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie  
Joaillerie, Objets d'Art

**Y. RÉMOND**

MAISON DE CONFIANCE

17, Place Thiers (près du Viaduc)

MORLAIX

Les Meilleures Chaussures

Aux Meilleurs Prix

chez

**J. BÉLIN**

Bottier

26, rue Kéréon - QUIMPER

La plus ancienne Maison de la Région

**Grand**

**Hôtel**

**Moderne**

Gare Quimper

Toutes chambres avec toilettes en bain  
Eau courante, chaude ou froide  
Chauffage central, grand garage  
Téléphone dans chaque chambre

## L'adaptation des Colonies à l'Organisation actuelle des sociétés

L'œuvre qu'on désigne sous le nom de colonisation, a une importance considérable dans la vie générale de l'humanité; on peut même dire que c'est par elle qu'à été mis en valeur la plus grande partie du sol sur lequel l'homme est appelé à vivre.

Des la plus haute antiquité, les hommes ont eu instinctivement le désir de se répandre dans les régions qu'ils ne connaissaient pas, régions ordinairement inhabitées ou peu peuplées. A l'instinct, de la curiosité s'est vite ajouté le désir de retirer de ces contrées nouvelles soit des matières premières, soit des produits nouveaux. Les peuples plus civilisés ont aussi considéré que c'était un devoir pour eux de servir de tuteurs à des populations arriérées sur lesquelles ils ont mis naturellement leur empreinte. Le prosélytisme religieux, et spécialement le désir de propager le christianisme, a joué aussi un certain rôle.

C'est surtout après les découvertes géographiques des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles que la colonisation a pris un grand essor. Les préoccupations coloniales ont été en rapport étroit avec le désir éprouvé par beaucoup d'Etats d'accroître leur puissance par l'acquisition de nouveaux territoires. Elles ont donné naissance à des tendances imperialistes qui se sont accentuées à l'époque contemporaine.

Le désir d'exploiter des pays qui recelent parfois de grandes richesses, s'est combiné avec un autre désir. En colonisant, a-t-on dit, nous obéissons à la loi du progrès, nous favorisons la marche de l'humanité dans la voie de la civilisation.

Si les questions coloniales ont été parfois l'occasion de guerres terribles, de compétition et de luttes déplorables, il faut reconnaître que la colonisation a permis, au cours des siècles, la réalisation de beaucoup d'œuvres utiles.

On ne peut étudier les problèmes qui sont actuellement posés, sans distinguer entre les diffé-

rentes sortes de colonies. Il y a toujours eu, il y aura sans doute toujours, des colonies de peuplement. D'autres apparaissent comme des colonies de plantations et de cultures. Il y en a où il s'agit surtout d'exploiter des mines; il y en a où on se préoccupe simplement de créer des installations pour le commerce.

En conséquence, les idées des Européens dans leurs rapports avec les indigènes ne sont pas partout les mêmes.

Montesquieu disait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, que les colonies étaient essentiellement destinées à procurer à la mère patrie, dans les meilleures conditions, les matières premières dont celle-ci a besoin, et en même temps à servir de marchés pour les produits manufacturés de la métropole. Ces idées ont été longtemps acceptées. On a justifié certains procédés qui nous choquent maintenant en disant qu'il fallait user de contrainte vis-à-vis d'indigènes paresseux, grossiers, souvent vicieux et féroces. C'est la thèse des races inférieures et des races supérieures. Thèse qui se retrouve aujourd'hui sous la plume de quelques-uns de ceux qui parlent de la réorganisation de l'Europe, thèse dangereuse, bien qu'elle renferme une parcelle de vérité.

En fait, la contrainte, c'est-à-dire la force, a joué un grand rôle dans la formation ou l'agrandissement des domaines coloniaux.

Depuis la création en 1876 de l'Association internationale du Congo, et depuis le congrès de Berlin, 1884-1885, les problèmes coloniaux sont entrés dans la sphère des questions internationales.

On s'est mis d'accord pour proclamer certains principes: l'esclavage qui avait été si longtemps toléré, est définitivement aboli. On admet que les indigènes, si arriérés qu'ils puissent être, ont droit au respect. On accepte même certaines conceptions

La Librairie Philosophique

**JOSEPH VRIN**

6, Place de la Sorbonne - PARIS (V<sup>e</sup>)  
71, Rue Saint-Jacques - C. P. Paris 19030

publie un Catalogue mensuel sur

La Philosophie - Les Religions

L'Histoire - La Littérature

L'Orientalisme

ENVOI FRANCO SUR DEMANDE

*Ch. Catibouët*

Spécialiste - Bandagiste

9, Place Sadi-Carnot - BREST  
(Face à la Salle des Fêtes) (Cité)

- FABRIQUE DE BANDAGES  
- BERNIÈRES

- CEINTURES OSTÉOPATHIQUES

- CORSETS DE MARIAGE

Baignes-Corset - Soutiens-Gorge - Bas - Chaussures - etc.

**Extraits E. DURAND**

NIMES

Téléphone 28-52

Vente - Exposition - Dégustation

32, Boulevard Gambetta

Pour faire soi-même :

Liqueurs, Sirops rafraîchissants

Modèles Divers

**Yves Hamon**

Tailleur

Diplômé des Examens 1913-1914 - Médaille de Bronze 1925

1, Quai Chateaubriand - RENNES

Dames	Hommes
Rémodifications	Costumes
Cravates - Épaulettes	Manteaux - Jupes

Épicerie - Comestibles - Vins & liqueurs  
Magasin spécial de Bonbonnerie - Pâtisseries - Porcelaines et faïences

Antenne Marie-MOËL, fondée en 1893

**M<sup>me</sup> Jacques BIDALI-MOREL**

(Imp. 5-1)

Successeur

2, Rue de Clisson et Place St-Sauveur - RENNES

Thé-Café de la Maison Rouge Dinard  
Chocolat Fouché  
Café-Crème, D. S. S. de Clisson

morales qui étaient regardées jadis comme inadmissibles.

Mais comme on veut que chaque état conserve sa pleine souveraineté, on reconnaît qu'il ne peut y avoir de législation coloniale uniforme applicable à tous les pays. Tous les Etats qui ont des colonies doivent avoir une politique indigène.

Cette politique gravite en réalité autour de deux tendances : à la politique d'assimilation on oppose aujourd'hui la politique d'association.

Les deux tendances se retrouvent dans les projets qui sont présentés pour les solutions de problèmes délicats. Peut-on enlever la possession de la terre à ceux qui, d'une façon plus ou moins nette, se disent les possesseurs de territoires parfois très étendus, sur lesquels ils ne se livrent à aucun travail ? Dans quelle mesure faut-il respecter les habitudes des indigènes, en matière de justice, étant donné que le sentiment de justice n'est pas du tout le même que chez les peuples européens ? Dans quelle mesure faut-il conserver des régimes administratifs, conformes à des traditions qui peuvent être intéressantes à étudier, mais qui peuvent aisément conduire à une émancipation complète vis-à-vis de la mère-patrie ?

Les manifestations qui se produisent dans un grand nombre de colonies nous révèlent les aspirations de milliers d'êtres humains qui, après avoir longtemps vécu sous des contraintes variées veulent aujourd'hui, s'épanouir dans la liberté. Les indigènes ne méconnaissent pas en général les services que leur ont été rendus, l'aide qui leur a permis d'améliorer leur existence, mais ils se croient maintenant « majeurs ». Ils veulent être libérés des tutelles dont ils prétendent ne plus avoir besoin. Ils prennent peu à peu conscience d'eux-mêmes. Ils n'admettent pas, par exemple, que les nations européennes s'arrogent le droit de disposer de l'Afrique comme si c'était une « *Res nullius* ».

Ils s'indignent en voyant les Européens déclarer qu'ils doivent être récompensés des efforts séculaires qu'ils ont faits, et de la peine qu'ils se sont donnée pour faire l'éducation des habitants. Et ceux-ci sous l'action des Européens se sont parfois singulièrement transformés.

On peut rappeler ici le rôle joué par les soldats hollandais qui se sont transformés en colons, et aussi le rôle de certains Français émigrés après la révocation de l'Édit de Nantes, qui se sont mêlés aux indigènes. Ces Européens se sont attachés à une terre qui est devenue pour eux une nouvelle patrie. Le peuple « Africander » est né de cette fusion. Le soulèvement des Boers a été l'acte d'un peuple qui s'était donné l'idée de patrie.

La situation a été différente dans les régions vers lesquelles se portèrent des Allemands. Nous ne devons pas, disait Karl Otto, être trop humanitaires. Les races nègres sont destinées à disparaître. Il ne faut pas hésiter à faire *tabula rasa*. De pareilles conceptions avaient d'ailleurs provoqué, en Allemagne même, une vive réprobation. Le secrétaire d'Etat Dernburg dissuadait le Gouvernement de recourir à des procédés violents ou à des impositions excessives. Notre tâche, disait-il, consiste à accroître les ressources locales et à augmenter la valeur du « matériel humain ».

Les Anglais estimaient de leur côté que pour rendre une colonie « productive » (c'était leur but principal), il fallait une population vigoureuse, une administration stable, de bons spécialistes. Leur politique n'était pas inspirée par des préoccupations d'ordre moral. Elle était la conséquence d'un égoïsme national bien compris. C'est dans ce but que les Anglais utilisaient le mieux possible les groupements locaux : la pénétration morale des populations les intéressait peu.

Les Français ont été incertains. L'idée de conquête morale les a préoccupés davantage. Sous l'influence d'un idéal égalitaire, ils ont évolué vers l'idée d'assimilation. L'idée d'exploitation ne leur a pas suffi. Ils ont déclaré que les habitants des colonies devaient être traités comme les Français de France.

On leur a donné le titre de citoyens. Mais ces vues généreuses ont été corrigées par les circonstances. Il a bien fallu reconnaître que les populations coloniales ne pouvaient être comparées à celles des vieilles provinces françaises. La politique de la France a donc été finalement une politique de rapprochement, de collaboration, d'association. La France, et ses missionnaires lui ont

été très utiles à cet égard, a entendu faire une œuvre morale.

Aussi la France a-t-elle marqué de son empreinte, plus fortement que ne l'a fait aucun autre peuple colonisateur, des millions d'êtres humains dont la condition, grâce à elle, a fortement changé. Les indigènes commencent à bien comprendre que, par suite de son action bienfaisante, une quantité de travaux dont ils tirent un grand profit, ont pu être accomplis : irrigation, drainages, défrichements, reboisement, accroissement et amélioration des cultures, etc... Le développement des routes et des voies ferrées a été particulièrement efficace. Beaucoup d'indigènes paresseux ou indolents commencent à comprendre la noblesse du travail. Et c'est grâce au travail que des équilibres économiques et sociaux plus satisfaisants s'établissent peu à peu.

Des années encore sont nécessaires pour arriver à des résultats tout à fait satisfaisants. Le vieux fond ethnique ne peut disparaître aussi vite que certains philanthropes le prétendent. Faut-il même souhaiter que la vie profonde des races s'efface complètement ? Il faut saluer maintenant avec confiance l'écllosion d'une science qu'on a appelé « science de la colonisation ». Cette science a répudié la vieille idée d'exploitation. Elle étudie les moyens d'arriver au relèvement et au développement des races par la protection de l'enfance et l'éducation des individus. Elle étudie les mesures législatives qui peuvent avoir en effet une grande utilité. Elle étudie les moyens de fixer au sol des peuplades encore nomades et de leur inculquer ce goût de la propriété individuelle qui est un des fondements de notre civilisation. Les mesures propres à encourager l'enseignement professionnel ont une grande importance. Elles font déjà bénéficier des progrès des sciences pendant des siècles de procédés rudimentaires, des méthodes et de l'outillage modernes. Tous ces progrès peuvent s'accomplir en respectant, dans ses grandes lignes, l'ordre social du pays où les Européens se sont installés.

On a dit que jamais une colonie n'avait pu se constituer sans quelques souffrances. Il ne faut plus qu'à l'avenir on puisse faire une telle obser-

vation. Et s'il peut y avoir encore des souffrances, que ce soient des souffrances méritées. Qu'elles soient réservées à des tyrans comme Samory, Babab ou Behanzin.

Il faut admettre enfin la possibilité des mesures énergiques. Quand il s'agit par exemple de supprimer les massacres, de combattre la polygamie, ou d'abolir la traite. Il faut être ici impitoyable : c'est l'humanité elle-même qui est intéressée à une grande fermeté.

Il faut admettre enfin que c'est un devoir pour les peuples plus évolués d'aider les peuples arriérés à s'organiser, en dépit de résistances qui sont inévitables. C'est un « devoir » de chercher à leur procurer plus de bien-être, en ayant soin de ne pas développer trop vite dans leur esprit des désirs auxquels ils ne pourraient donner satisfaction.

L'un des problèmes les plus ardu est le problème du « travail forcé ». Il ne peut être brusquement supprimé. Il faut procéder par étapes. Forcer à travailler des gens obstinément paresseux, cela a finalement plus d'avantages que d'inconvénients. L'expérience est faite. L'observation a prouvé que sont ainsi soumis à des contraintes qui leur sont d'abord désagréables, ne s'en trouvent en somme pas trop mal ; leur existence s'améliore, la mortalité diminue, la durée moyenne de la vie augmente. C'est une question d'art politique de trouver la juste mesure. Mais c'est un devoir pour l'humanité de mettre en valeur des régions parfois très fertiles où les Européens ne peuvent guère s'installer sans être victimes d'un climat auquel les indigènes, au contraire, sont accoutumés. Il faut les amener à faire, eux aussi, quelque chose pour la collectivité.

C'est précisément à la science de la colonisation qu'est réservé le soin de dire ce qui peut être légitimement exigé de certains récalcitrants. Il ne faut pas exagérer sans doute l'esprit d'entreprise. Il faut parfois le contenir dans certaines limites. Et si on ne peut encore considérer le monde comme un seul marché, il faut accepter plus largement qu'on ne le faisait jadis, l'idée d'une exploitation en commun des richesses du globe. Les problèmes coloniaux doivent être résolus en tenant compte de cette interdépendance économique.

que des peuples qui est un des traits caractéristiques du temps où nous vivons. L'incorporation au pacte de la Société des Nations du principe des mandats, est déjà une application de cette idée généreuse, qui aboutira à un traitement plus équitable des populations indigènes, à une étude plus précise de ce qu'on appelle « les rapports de civilisation ». Les civilisations sont aujourd'hui bien plus qu'autrefois, en contact les unes avec les autres. On a mis en lumière avec raison l'universelle sociabilité des hommes, et leur commune solidarité. Pas plus qu'un individu ne peut se désintéresser du mal de son frère, une société ne peut rester insensible aux misères imméritées d'une autre.

Le devoir des nations plus civilisées est d'ordre moral et spirituel. On ne peut admettre que des nations qui disposent abondamment de biens matériels et moraux, laissent dans un état d'éternelle faiblesse et d'éternelle infériorité des populations dignes de pitié qui ont parfois vécu sous des oppressions abominables, sans direction et sans aide.

La civilisation ne peut éclore spontanément. L'apporter, avec des précautions nécessaires, à ceux qui ne l'ont pas encore, c'est un devoir de fraternité humaine.

Mais des mesures de transition sont nécessaires. Ce n'est pas sans peine qu'on arrivera à élever les nègres, par exemple, à une vie morale, intellectuelle et familiale plus haute. Le meilleur moyen d'arriver à quelques résultats, c'est la formation d'écoles.

« L'honneur de la France, disait un jour M. Albert Sarraut, est d'avoir compris la valeur d'humanité des races attardées, et l'obligation d'accroître cette valeur. Elle constate le retard de leur évolution. Mais s'employant à en corriger les effets, elle s'efforce d'en accélérer les étapes. Dans l'argile informe des multitudes primitives, elle s'efforce aujourd'hui de modeler le visage d'une nouvelle humanité ».

GEORGES BLONDEL

Professeur à l'École des Sciences Politiques

## Memento

Pauvre de moi ! J'ai failli tomber de sommeil sur les « Contes nocturnes » de M. Louis Le Dall. Pourquoi aussi me suis-je imposé de lire trois de ces histoires à dormir debout et la comédie dramatique en vers « Magdaned » ? Trois lignes pouvaient à la rigueur me renseigner sur la médiocrité d'une œuvre que les Editions « Armorica » eurent la faiblesse d'imprimer et Taldir Jaffrenou de couvrir d'éloges : plume avertie, imagination débordante, véritable poète ? ... M. Jaffrenou veut ricaner ! Du galimatias souvent, des banalités à foison, une incontestable fantaisie en matière de vocabulaire... (1), j'accorde tout cela : on me cé-

(1) Yeux sortis de l'orbite — odeur s'émanant, embarcation qui s'accoste — racines de landes se consumant dans le feu — écrivain (Monsieur Le Dall lui-même s'étant adonné à la procréation de

dera bien en retour qu'il faut autre chose pour être à bon droit sacré grand écrivain...

Monsieur Le Dall, soyez plutôt maçon !..

« Lecteur » recommande bien volontiers : la plaquette où M. Jean Marin nous présente sa bonne ville de « Morlaix en 1880 », contribution heureuse à l'histoire de la vieille cité bretonne; les « Kanou en Noz », (chants dans la nuit) de Xavier de Langlais, revue « Gwalarn », de février-mars 1932; la monographie consacrée au pays du Faosé, par M. l'abbé Moren dans « An Galed » (de foyer breton), de 1932, premier trimestre.

poèmes courts — chacun éplorait les gens... Ah, l'extraordinaire, la réjouissante caquette pour le « solitair » des revues humoristiques !

Et les vers ? Décidément mieux vaut n'en rien dire : il faudrait tout citer. Et l'ouvrage ne mérite pas l'honneur d'une pareille réclame.

## BATAILLE DE PRINTEMPS BRETON



hapître trois, au livre six,  
D'un auteur « d'un certain module »,  
Jouent du binou bergers assis  
Sur l'herbe où glisse une ombre d'aile.  
Le tableau, sans doute, est fidèle :  
Un livre n'est point rogaton.  
Sans émoi, j'attends l'hirondelle...  
Il viendra le Printemps breton !

L'air sera « souef », attiédi;  
A la Trinité, sans chandelles,  
Il fera jour... vers les midi...  
Adieu les grélons qui harcèlent  
Les pavés claquants des venelles !  
Adieu la vieille, à croppeton,  
Doigts tendus vers les étincelles !...  
Il viendra le Printemps breton !

Adieu le soir brumeux où si  
Passe l'accorte jouvencelle,  
Ton amour pâlot est aussi  
Désolé que ton escarcelle.  
Foin d'un ciel couleur de prunelle  
Où la chatte avec le chaton  
N'ose entonner la ritournelle !...  
Il viendra le Printemps breton !

### ENVOI

Prince, rêve à la fleur nouvelle,  
Courte-pointe jusqu'au menton...  
Qu'importe si le toit ruisselle,  
Il viendra le Printemps breton !

RENEE CANET

## Bardes, Ovates, Druides

La revue *An Oaled*, « bulletin trimestriel de régionalisme et de bardisme », publiée en tête de sa dernière livraison, un avis intitulé « *Skol Veur ar Varsed* (1) », où il est question d'une tenue bardique projetée pour le mois d'août prochain en terre bretonne. Ceux de nos compatriotes du Léon, du Trégor et de la Cornouaille, qui ont aujourd'hui de quarante à cinquante ans, savent le grand enthousiasme qui accueillit vers 1900, le nouveau littéraire placé sous le signe du bardisme. M. Jaffrennou, l'un des administrateurs de *An Oaled*, joua le premier rôle dans cette affaire. Il est encore actuellement le « Drouis Taldir » que nous avons connu à cette époque glorieuse où notre professeur d'histoire Yronic Picart, le faisait acclamer dans les rangs des collégiens de Léon, sur la grande place de Saint-Pol. Il avait un beau *bragou brez*, un *chapen* brodé, un *pen-baz* martial, une prestance séduisante et il traînait tous les soirs après lui. Nous lisions sa revue *Ar Vro*, son journal *Ar Babil* que nous payions de nos maigres économies d'écoliers. Taldir tenait la jeune Bretagne dans sa main. Qu'a-t-il fait de cette belle et compacte phalange, lui l'entraîneur, lui le chef ? Il l'a vue se disperser en groupes nombreux et hostiles. Beaucoup de Bretons ont été en contact pendant la guerre avec des camarades de toutes les provinces françaises. Ils ont rapporté de ces fréquentations une moisson de faits qu'ils étaient tentés auparavant de tenir pour négligeables. Ils

ont acquis le goût d'une certaine discipline intellectuelle s'exerçant d'abord sur les réalités d'une région occidentale où la Bretagne a eu peu de part. Ils ont été las d'entendre dire chez eux que, si la Bretagne a encore les mains vides, du moins y rêve-t-on puissamment. Car on en est là parmi les Bardes. Entendez la déclaration que fait M. Jaffrennou lui-même dans le dernier numéro de sa revue. Après avoir dit qu'en 1919 une nouvelle équipe bretonne s'est lancée dans la bataille en envahissant le forum et après avoir constaté l'échec de cette tentative politique, M. Jaffrennou écrit : « Il y a un siècle que les intellectuels bretons à la suite de la Tour d'Auvergne-Corret, de la Gonidec, de la Villemarqué, de Brizeux, ont entrepris de sauver la langue celtique et de l'enrichir. C'est l'école poétique qui a donné le branle; c'est encore elle, j'en ai la conviction qui obtiendra le plus de faveur, car les Bretons sont d'incorrigibles idéalistes, et ce n'est qu'autour d'un rêve qu'on peut vraiment obtenir leur collaboration désintéressée ».

Ainsi la Bretagne n'a eu jusqu'ici d'autre nous, culture intellectuelle que celle d'un rêve ? Et qu'avons-nous donc écrit de plus ? Simplement ceci : ce rêve lui-même n'est pas d'origine bretonne. Il nous a été légué par les romantiques qui l'avaient hérité du XVIII<sup>e</sup> siècle français.

« Mais, réplique-t-on, l'Académie celtique, mais les « celtomanes » du début du XIX<sup>e</sup> siècle, que vous mettez ainsi en cause, importent peu désormais. Nous sommes bien dégagés de leur emprise ». Vraiment ? Nul ne peut nier la charge accablante d'idéologie primitiviste et naturaliste que véhicule l'œuvre des écrivains de 1850. Sommes-nous intellectuellement en Bretagne beaucoup plus avancés de nos jours ? Les jalons qui vont de Souvestre à Le Braz, de la Villemarqué à M. Jaffrennou n'ont-ils pas été contaminés, tous comme les premiers ? M. Jaffrennou reconnaît cette pollution quand il dit que l'influence de l'école

romantique « s'est fait sentir de Luzel sur l'école d'Anatole Le Braz, de Le Secour sur l'école bardique, de Le Gonidec sur l'école Vallée. En 1898, lorsque nous avons fondé *Kevevdegez Vreiz*, nous étions sous l'influence de nos devanciers immédiats. Voilà pourquoi notre mouvement breton est demeuré lui aussi, d'essence romantique jusqu'en 1914 ».

Et il faut, continue M. Jaffrennou, que la Bretagne se remette vite au romantisme, si elle veut remplir sa destinée dans le monde. « Amour et nostalgie », telle devra être sa devise. Voilà qui est bien effarant. Il faut, paraît-il, être « poète » pour comprendre toute la beauté de ce programme et nous ne sommes, hélas, qu'un « docteur-médecin iconoclaste ». Aussi défense nous est faite par *An Oaled* de toucher à sa religion. « Quand les Bretons — et les hommes en général — déclarent des dévotions des lars que l'on honore à ce *Foyer breton*, se sont fait des divinités, on perd son temps à les en débarrasser ». Qui donc est dieu chez nous ? Qui donc prétend parler en Bretagne au nom de nos divinités ? Eh bien ! les druides, les ovates, les bardes du *Skol Veur*.

Voyons donc comme sont ses préchures des divinités bretonnes avec leurs robes blanches, leurs colifichets et leur glaive corporatif. D'où vient cette troupe bizarrement accouturée qui, chaque année prend d'assaut quelque dolmen de granit ou de béton, et qui fait montre dans son attitude des sentiments les plus contradictoires allant de la contention la plus rigide à l'explosion de la plus franche hilarité ? Cette troupe est l'essaim breton d'une institution galloise, la *Gorsedd* *Trys Frydain*, dont nous allons exposer brièvement l'histoire. Jusqu'aux dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle il était de foi parmi les bardes de faire remonter jusqu'aux druides et à l'époque préchrétienne la création de la *Gorsedd*. Dans une série d'articles retentissants, parus en 1896 dans le journal gallois *Cymru*, un « iconoclaste » cambrien, le professeur J. Morris Jones portait un coup fatal à ces songeries. En 1911 il achevait de piétiner la défrôque druidique. Il faisait remarquer qu'on ne trouve dans la littérature galloise nulle mention de la *Gorsedd* avant le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. A partir de cette époque il a existé en Galles une

commission dénommée *Eisteddfod* et chargée de conférer le titre de *bardd*, et d'autre part une assemblée périodique ou *Gorsedd* de cette institution. Peu à peu la *Gorsedd* émit la prétention de se rattacher aux vieux bardes du VI<sup>e</sup> siècle, Taliesin, Aneirin et Llywarch Hen. La hiérarchie des bardes du moyen-âge comportait trois grades, le *penccerdd*, le *bardd teulu*, le *clerwr*, grades transformés plus tard en *prifardd*, *arwydd-fardd*, *oferardd*.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la hiérarchie de la *Gorsedd* se modifia subitement. Elle comptait alors les grades de *bardd* (*bard*), *ofydd* (*ovate*), *derwydd* (*druide*). Que s'était-il passé ? Un phénomène commun à toutes les sectes de l'époque et que nous avons observé dans l'évolution de la Franc-Maçonnerie française pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle : la prétention de remonter jusqu'à la religion primitive dont chaque rite croyait détenir le secret. La *Gorsedd* bardique fit vers le monde originel, le même chemin que les Loges qui s'étaient d'abord données comme fondateurs les Croisés, puis les Templiers et qui finalement avaient fixé leurs origines au-delà du Déluge. La *Gorsedd* après s'être réclamée des bardes du VI<sup>e</sup> siècle, se dit résolument originaire du druidisme. On sait aujourd'hui que l'auteur responsable de cette supercherie est Iolo Morganuc qui naquit en 1753 dans le Glamorganshire. Mais Morganuc n'était que l'écho de l'érudition de l'époque qui prélat aux druides de grandes qualités et une science universelle. Plusieurs tentatives avaient été faites jusqu'en France dès 1785 pour donner à la Franc-Maçonnerie une origine druidique. Au dire de Thomas Paine, le fameux *insurgent* américain, le compagnon de Jutte de Washington et de Franklin, le membre de la Convention française, il existait un rite druidique de la Maçonnerie à Dublin, et ce même Paine nous a laissé un *Essai sur l'origine de la Franc-Maçonnerie*, traduit par Bonneville en 1812, où la création des Loges est attribuée aux druides. Morganuc était un enthousiaste prêt à toutes les bévues du même genre. Il semble avoir connu Paine et même au dire de M. G. J. Williams qui l'a étudié particulièrement, il est vraisemblable qu'il a été affilié à l'une des Sociétés révolutionnaires fondées en Angleterre par Paine.

(1) Le collaborateur de *An Oaled* qui nous dit « francisé de culture », n'est heureux ni dans ses expressions, ni dans son diagnostic. Nous savons assez de breton pour ne point goûter pleinement que l'on traduise, comme le fait *An Oaled*, *Collège des Bardes* par *Skol-Veur ar Varsed*. Le Collège est le corps des personnes revêtues de la même dignité. La *skola* est un établissement d'enseignement. Où donc est établie la *Skol-Veur*, la grande école des Bardes ?

de : il a trouvé ces renseignements dans la *Mona antiqua restaurata*, de Harry Rowlands, dont la première édition parut en 1723 et la deuxième en 1766, à l'époque où l'activité du zélateur du druidisme commençait à se manifester. Le costume des membres de la *Gorsedd* semble avoir été pris à la même source. La *Mona* de 1766 nous montre le *Chief Druid* vêtu du *cardiocaculus* et d'une courte saie, porteur d'une besace, d'un livre et d'un ra-

noire dure. Mais laissons cela. Informons les par contre que le terme gallois *Ofydd* (ovale) est, d'après M. Joseph Loth, une simple transcription du nom propre latin Ovide (Ovidius). (J. Loth, *Revue Celtique*, IX, 375).



LE « CHIEF DRUID »  
d'après la *Mona antiqua restaurata*  
(édition de 1766)

La *Gorsedd* réformée par Morganuc revêtit les caractères principaux des sociétés maçonniques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle avait trois grades comme les Loges. Elle avait une initiation et un rituel. Celui-ci était d'une extrême pauvreté à la différence des rituels maçonniques hérités des anciennes corporations d'architectes. On sait, aujourd'hui, où Morganuc a pris les grades d'ovale (1) et de drui-

(1) An *Oaled*, nous fait dire que les Romains de la Table Ronde ont été empruntés à Ovide. Ces « bretonnés de culture », ont la compré-



Le Grand Druid en 1933

meau de chêne et appuyé sur un solide haliveau. Ainsi qu'il convient à un « sage » des temps antérieurs qui a vécu beaucoup plus longtemps que le reste des hommes, le Grand Druid e une barbe de fleuve descendant à mi-cuisse. Le bardocaculus a donné le couvre chef genre arabe de nos modernes druides. La saie a été allongée afin de cacher les cylindres disgracieux du pantalon. La barbe n'est plus de rigueur, le bâton a disparu et a été remplacé par un glaive majestueux. Symbole collectif et unique pour chaque *Gorsedd* ou *Skol-Veur*, le glaive paraît une hérésie parmi les druides. Les ancêtres des bardes étaient en effet « immunes bello », exempts de service militaire. « Druides a bello abesse consueverunt » rapporte César. Pourquoi donc Morganuc a-t-il mis un glaive entre les mains de ses corréligionnaires ? Peut-être pour marquer symboliquement le temps de paix ou de guerre suivant que la lame est tirée ou gardée au fourreau. Rowlands dit en effet que les druides ne présidaient aux offices religieux et à la justice que lorsque la paix et l'ordre régnaient. Et le règlement de la *Gorsedd* veut que les cérémonies publiques n'aient lieu qu'en temps de paix (1). Peut être l'invention de l'épée druidique vient-elle d'une méprise. En effet, l'ouvrage auquel on se référait par dessus tout au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand il était question des Celtes, était l'*Histoire des Celtes* de Simon Pelloutier. Les deux éditions de ce traité font mention du culte de l'épée chez les « Celtes », en l'espèce chez les Germains que l'on tenait pour Celtes, au même titre que les Scandinaves, les Russes et les Bretons de France et d'Angleterre. La deuxième édition de cet ouvrage dit que le symbole de l'Être suprême, chez les « Celtes » ainsi définis, était l'épée. Il est possible que Morganuc ou un autre, inspiré par l'*Histoire des Celtes*, ait de bonne foi, introduit le glaive des Saxons abhorrés dans l'enceinte sacrée des druides (2). La chose eût en tous cas été dans

(1) Cependant elles ont eu lieu une ou deux fois pendant la dernière guerre.

(2) L'invention d'un glaive fait d'une moitié gardée en Galles et d'une autre moitié conservée en Bretagne, est plus récente. C'est une idée de Lamartine.

la manière de Morganuc. Que n'a pas fait dans le même genre, le père du druidisme moderne, le fondateur de l'institution dont se réclame aujourd'hui le « droniz Taldir » ?

On sait combien le nationalisme gallois a prospéré depuis cinquante ans et plus, d'aide morale au renouveau littéraire breton. Non seulement le bardisme cambrien a poussé chez nous un rejeton mais la réputation de la littérature galloise du moyen-âge répandue par nos bardes, a rejailli sur notre Armorique. Et si l'on était tenté de s'étonner du peu d'éclat que la littérature galloise du moyen-âge avait en Europe, on comprendra la portée de cette observation si l'on a lu ce que nous avons écrit dans cette Revue sur la *querelle des romans bretons*, si l'on se déclarait stupéfait du silence que le pays de Galles avait généralement observé sur la personne et l'œuvre de ses poètes, puisqu'il a fallu attendre Owen Pughe, Owen Jones et Iolo Morganuc et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour voir imprimer les poésies des plus illustres écrivains de Galles, on répondait qu'en fait, le plus grand des poètes du moyen-âge a été un Gallois, le barde Dafydd ab Gwilym. Dafydd n'avait-il pas précédé de plusieurs siècles les poètes inspirés par les grands tableaux de la nature, nos Bernardin de Saint-Pierre, nos Chateaubriand et les Lakistes eux-mêmes ?

Tout le bel enthousiasme pour Dafydd ab Gwilym a reçu, il y a quelques années, une douce glorie de la main de l'érudite critique gallois M. G.-J. Williams. Dans un ouvrage publié en 1926 (1), cet auteur a démontré que beaucoup de poèmes attribués à Dafydd par les éditeurs de 1758, Jones et Pughe, étaient réellement des inventions de Morganuc. En particulier, le recueil des pièces supplémentaires ou *Ychwanegid* comprend seize poèmes, dont quatre seulement sont anciens. D'autres poèmes du recueil principal sont également des faux. Chose de la plus grande importance, les poèmes authentiques eux-mêmes de Dafydd ont été romancés et des œuvres attribuées à d'autres auteurs par Morganuc ont été

(1) G.-J. Williams, *Iolo Morganuc a chywyddau'r Ychwanegid: Morganuc et les poèmes du Supplément*, Londres 1926.

entièrement inventées. De sorte que le fameux *Myxerion Archaeology of Wales* et les *Iolo manuscripts*, qui ont été les ouvrages de fond auxquels la Villemarqué, et à sa suite l'école bardique bretonne, se sont confiés, sont pour beaucoup de vulgaires forgeries.

Voilà donc un nouveau Macpherson révélé. Avec La Villemarqué, le trio est complet. Il est même dépassé si l'on met en ligne le premier de la catégorie, Geoffroy de Monmouth. Les écrivains celtiques, dit quelque part Le Goffic, ont toujours eu un grand penchant pour la mystification. C'est un peu les noircir que de parler ainsi. Pour notre compte nous n'allons pas si loin. Nous estimons avoir affaire simplement à des croyants, à des illuminés. Mettons à part Geoffroy qui était un ariviste et qui reçut la récompense de sa tromperie, sous la forme d'une mitre épiscopale, de la main du roi d'Angleterre, ennemi des Gallois, Mais, qu'étaient les autres ? Macpherson était une victime de Hugh Blair « le dictateur littéraire du Nord », qui proclamait que les brides de chants populaires recueillis chez les montagnards d'Ecosse étaient les fragments d'une grande épopée » dont on pouvait reconstituer la charpente avec un peu d'ingéniosité et d'application. Dès lors, le rôle de Macpherson se bornait à établir un lien entre les fragments éparés et à reconstituer les poèmes primitifs, comme l'architecte reconstitue avec quelques pierres mutilées un édifice ancien ruiné, comme le savant déduit l'anatomie entière d'un animal fossile en partant de quelques pièces d'un squelette pétrifié.

La Villemarqué n'eut point d'autre but. Il était avéré de son temps que les événements des époques primitives avaient inspiré la poésie des peuples jeunes et qu'on trouvait encore dans les campagnes bretonnes des restes de ces œuvres de l'enfance du monde, les fameuses « complaintes » ou « ballades », dont parlait Faurel « éléments des épopées primitives et expression directe et oblique de la nature. » La Villemarqué se croyait dès lors autorisé à attribuer un sens historique insoupçonné jusque là aux fragments poétiques recueillis en Bretagne. Il reconstitua peu à peu les grands faits du passé tels que les décrivait l'érudition canabrienne et armoricaine.

Morganoc avait procédé de même avec ses druides et ses bardes du moyen-âge. Seulement sous l'influence des préoccupations religieuses et

philosophiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il avait visé à la reconstitution du collège des prêtres gaulois. Il n'y a pas si longtemps que Evans Davies, « Archi-Druide de l'île de Bretagne » exposait à grands renforts d'occultisme et de cabale, une thèse issue de Morganoc. Et chez nous, même, Jean Le Fustec proclamait en 1903 que le « corps bardique, le seul corps traditionnel qui eût survécu (...) aux siècles de persécution » conserve « les anciennes lois philosophiques de la race ». Quelle aubaine en effet : il y avait dans cette tradition venue du fond des âges, de quoi faire taire tous les scrupules. Et de même qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle la doctrine maçonnique issue des « temps antérieurs » faisait l'union au-dessus de toutes les confessions religieuses de l'époque au point que Joseph de Maistre fondait tous les espoirs sur cette union pour établir définitivement le « règne de Dieu », de même Le Fustec constatait avec satisfaction que les prêtres catholiques et les pasteurs protestants ne craignaient pas de recevoir le titre de druide, parce qu'une haute philosophie, héritée des origines du monde, les unissait autour de « ressources que le monde ignore et ignorera jusqu'au jour où il sera oïlle de les leur montrer ». Par langage des Loges qui elles aussi prétendent avoir un « secret » qui sera dévoilé aux profanes quand la « lumière » aura définitivement brillé.

Qu'on ne me fasse point dire que je considère le collège des druides comme une secte maçonnique. Certain « druide » très haut gradé de ma connaissance craignait par-dessus tout une telle assimilation qui lui fait horreur. Il n'y a certes pas actuellement de lien connu entre les deux maisons. Mais un lien a existé à l'origine dans ces turbutaines philosophiques qui ont nourri les pères de l'une et l'autre institution, les Swedenborg, les Saint-Martin, les Court de Gébelin, les Lenoir, grands doctrinaires de l'illuminisme et du naturisme maçonnique et, d'autre part Iolo Morganoc et ses disciples.

Au terme de cette brève étude, il nous semble bon de mettre devant les yeux de nos bardes, ovates et druides, cette réflexion de Lancel qui M. Jaffrenou lui-même reproduit dans le dernier numéro de la revue bardique *Ar Cated* : « Je crains un peu qu'on ne se moque de nous à nous voir prendre au sérieux des titres illusoire... ».

Docteur LE FLAMANG

## Le Paysage breton

« Communication de la Société d'Etude du Finistère ».



Lorsque je ferme les yeux pour me souvenir d'un paysage du Languedoc, je le vois bleu, rouge et or; ciel, toits et champs de maïs, de blé ou de vigne... Le tout éclaboussé de lumière blanche, comme d'une poussière d'argent...

Si je veux évoquer la Bretagne, je la vois grise, verte et jaune. Le gris tire parfois sur le bleu fin, c'est l'horizon ! Le vert est dur, mêlé souvent de brun, ce qui l'orienté vers des tons de bronze, c'est le vêtement du sol. Le jaune très cru, ou encore assez subtil, provient des ajoncs, des genêts et du heben qui rouge toits et murailles.

Evidemment, ces images sont trop absolues pour s'appliquer à l'importe quel site ou même à la majorité d'entre eux; il ne s'agit là que d'une vision superficielle et très générale.

En ce qui concerne les formes, on peut remarquer que, si le Midi adopte les lignes horizontales (toits plats, jardins et vignes étagés en tranches taillées dans les côtesaux, pins parasols) ou les lignes verticales (les peupliers, les cyprès décoratifs), la Bretagne tend à laisser dominer les angles aigus (toits très inclinés, clochers élancés, voiles des bateaux de pêche, sommets des monts d'Arrée) et les formes arrondies (houles des pommiers, des moignons d'arbres sur les talus, dômes des collines boisées de la Montagne Noire, rochers du Huelgoat, chevetons orientaux des églises de Saint-Thégonnec ou de Pleyben...). Il se dégage une impression d'harmonie heureuse et très latine du paysage provençal ou même gascon, tandis que le paysage breton, plus fermé, plus intime,

plus particulier, parle à l'âme un langage plus abstrait, plus profond, qui échappe à plusieurs...

Les ciels bretons sont d'une variété déconcertante. On a coutume de répéter qu'ils sont tristes. Le fait est pourtant assez rare. Le ciel est triste dans n'importe quel pays quand la tempête est déchaînée; il est tragique lorsqu'il y a de l'orage... mais en Bretagne il est généralement voilé de nuées presque blanches ou d'un gris pâle, uniforme et mat, derrière lesquelles on sent néanmoins la présence d'un soleil fiévreux, amorti et discret. A. Le Braz a trouvé le mot qui convient : c'est un « ciel résigné ».

...Souvent, au cours d'une belle matinée de printemps j'ai scruté la voûte bleue avec l'espoir de retrouver cette impression de goutte vertigi-

neux et par que donne le ciel catalan, je ne l'ai presque jamais ressentie dans notre région... La présence de la mer imprègne les lointains et les hauteurs d'une brume mauve qui les empâte et les rapproche... Il en est de même, le soir, lorsque les étoiles scintillent... En Bretagne, elles sem-

blent collées à un velours presque noir, tandis que, dans le Sud de la France et en Espagne, elles palpitent et brillent, bien détachées du ciel gris foncé où flotte encore une lueur : cette obscurité clarté dont a sans doute voulu parler Corneille...

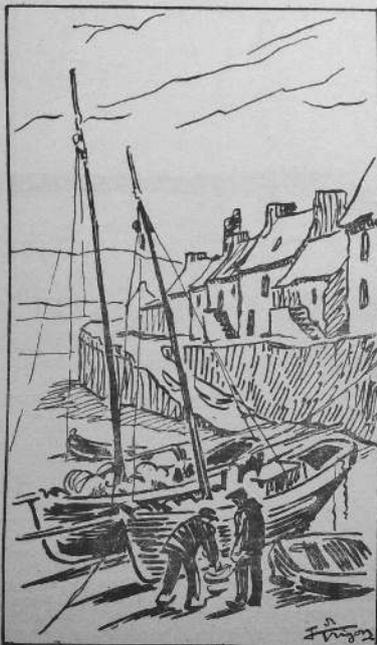
Cette atmosphère lumineuse, mais non entièrement nette, favorise souvent (particulièrement au printemps et en automne) des assemblages de couleurs extrêmement savoureux. On est transporté en plein rêve impressionniste et l'on évoque Claude Monet... Les seconds plans sont amortis par une poudre bleue qui se tasse en ombre dans les recoins et saupoudre la blondeur des parties lumineuses... On distingue côté à côté, mais admirablement fondus et alternés, les roses les plus doux, les ocres les plus fins et ces verts qui confinent tellement à l'azur ou au jaune, qu'on ne sait plus quel nom leur donner ! Il y a surtout des lilas touchant parfois au bistre, des mauves et de ces bleus de pastel écaillés qui procurent presque une joie physique à l'œil qui les contemple.

On dirait que la nature s'est lardée !... et cela est extrêmement breton !

On objectera : « Mais alors, si la Bretagne est parfois si riche en couleurs, quelle différence établissez-vous avec la Provence ou le pays basque ?... »

C'est que là-bas les couleurs ne sont pas des tentes qui charment, qui bercent l'âme comme une chanson ; ce sont des clameurs, des rayonnements ! des contrastes d'ombres dures et de blancheurs de chaux vives, des oppositions qui frappent la vue et qui exaltent l'esprit...

blent collées à un velours presque noir, tandis que, dans le Sud de la France et en Espagne, elles palpitent et brillent, bien détachées du ciel gris foncé où flotte encore une lueur : cette obscurité clarté dont a sans doute voulu parler Corneille...



Sous le ciel délicat du printemps armoricain, on aime rêver ; sous le ciel éperdu des soirs méridionaux, on voudrait boudir de joie !

Voilà pourquoi le Marseillais a blague à, et voilà pourquoi le Gascon exagère !... Mais voilà la raison, peut-être, qui fait le Breton songeur...

Si l'été breton est un sourire, l'été provençal est un éclat de rire bruyant !...

Au cours d'une excursion dans la Montagne Noire, qui est un des coulreforts des Gévennes, à l'extrême pointe de l'ES gigantesque que cette chaîne dessine au centre de la France, il me fut donné de traverser des pays d'une variété digne de notre province, et tout à coup, pendant quelques secondes, j'eus l'impression d'être en Bretagne.

À droite et à gauche de la route, des landes défilèrent avec quelques pins, des rocs - fleur de sel et un léger lacouillard flottant sur les gonfles... Nous venions de traverser bien des terrains en friches, et la brume ne se levait guère ce matin-là, mais aucune des autres landes ne me faisait évoquer la Bretagne... Il n'y eut que ce petit coin... Là, en un instant très bref, toute la Bretagne se résuma ! Il y eut pourtant autre chose dans notre presqu'île : les plages, les forêts, les vallées... Mais, à ce moment là, j'ai respiré le parfum breton : j'ai si j'ose ainsi m'exprimer, extrait de l'ambiance générale, une goutte de pure essence de Bretagne !

Cette essence indéfinissable que l'on peut appeler l'âme d'une province, F. Gourvil l'a résumée ainsi dans son livre : « Quelque chose d'impondérable, de spirituel, d'insaisissable que l'on goûte autrement que par les sens !... »

L'homme qui a été modelé par cette nature imprégnée de nostalgie l'a peuplé à son tour de monuments qui la complètent... L'habitation bretonne est trapue, rustique, avare en ouvertures, un peu maussade. Bien que les types des maisons soient variés, elles s'apparentent toutes par la sobriété de leur coloris et par leur aspect fermé, jaloux de contenir et de cacher la vie intime de

leurs habitants dans des pièces sombres, basses, tristes, mais où flotte, autour de lits-clos, des images enfumées et du crucifix orné du buis béni, un parfum de piété familiale et de vie patriarcale !

Sur la côte, les maisons sont recrépées à la chaux ; à Guimiliau, un réseau blanc encadre les pierres sombres ; à Pouldu, les fermes, couleur de terre, semblent des excroissances du sol ; presque partout, les toits, en pente rapide, couverts d'ardoises jaunes de lièchen, s'arrêtent au ras des murs ; car ils sont démontés de la classique gouttière. À la campagne, les levées de terre et les haies cachent les maisons basses et l'on n'aperçoit souvent que les toits longs qui semblent surgir des champs !...

Nulle part, sauf évidemment dans les stations balnéaires qui n'ont presque plus rien de breton, on ne voit de façades rouges comme à Toulouze, de volets bleu-ciel, « signe-marine », mauves, comme dans tout le Midi, de rue bigarrées où des maisons jaunes alternent avec des maisons roses ou revêtues de tons de heique. Les maisons bretonnes se contentent du blanc, du gris, du noir et du brun ; rarement, elles utilisent une autre gamme... Le granit y joue d'ailleurs un rôle prépondérant et il recèle les églises d'une majesté un peu météorologique mais aussi d'une poésie grave et très prenante.

J'ai souvent ressenti une singulière émotion au spectacle des petits villages bretons dont les maisons modestes sont groupées autour d'un clocher vieux de cinq à six siècles. Toutes les tombes se serrent auprès de cette église et parfois, dans cet ensemble, le cimetière seul revêt un air de joie !

Les églises et les ossuaires prennent un aspect vétuste et vénérable, deviennent gris et ocres, tandis qu'à Paris, les pierres noircissent et que, dans le Midi, elles deviennent rouges ou blanches... La pluie et le vent ont souvent rongé la pierre et fendu les détails, les arêtes disparaissent et, sous le lièchen, l'œuvre de l'homme tend à se confondre avec la nature.

Les monuments bretons semblent émerger des brumes de Thulé, en conservant à l'encontre de leurs statues des lambeaux du grand Rêve nordique !

Si les pierres sont grises, les ruisseaux sont noirs... L'eau de source n'est plus azurée comme dans les Pyrénées; elle n'est plus argentée comme dans les Charentes! elle n'est plus tressée de reflets blonds comme en Gascogne; elle n'a plus les tons ambrés que lui donnent les cailloux des monts d'Auvergne; elle est sombre, elle est austère, elle est sans couleur, et cela, il faut le reconnaître, jette une note funèbre dans le paysage breton...

C'est une des raisons qui font que la Bretagne n'a guère de paysages idylliques; elle serait plutôt caractérisée par la délicatesse de ses détails, la robustesse de ses ensembles, la variété de ses sujets, l'allure réfléchi de ses personnages, l'aspect modeste et fermé de ses maisons, l'étendue de ses horizons marins.

Lucien Simon, Cottet, Sérurier l'ont bien compris.

Ce qui manque à notre province, c'est l'ampleur des lignes verticales... Nulle part, nous ne rencontrons ces escarpements prodigieux, ces élévations brusques, ces fusées qui font le prestige de Rocamadour, de Gutenfels, sur les bords du Rhin, de Crussol, dans la vallée du Rhône. Ça et là, nous trouvons seulement quelques rochers comme celui de la « Liene de Grève », à Saint-Étienne, ou ceux qui bordent le Blavet canalisé, aux environs de Gouarec, et quelques châteaux bien situés, comme Coat-Frec, la Roche-Jagu et Tonquédec.

Il manque aussi d'une manière générale, la fluidité, la transparence, l'éclat; la boisson du Breton c'est le cidre, et celle du Méridional, c'est le vin. Nous trouvons là une image et un symbole; le cidre est presque opaque, avec des reflets d'or trouble; le vin est ardent, chaud, limpide, éclatant comme le rubis.

Toutes ces particularités ne constituent pas les défauts, et parfois les imperfections sont utiles pour donner du caractère... Un ensemble de traits médiocres compose souvent un visage charmant... Mais, ici, ce n'est pas le cas. L'ensemble est in-

contestablement beau et le détail, parfois très joli parfois ingrat (rarement), n'est presque jamais laid... (La laideur peut-elle exister dans la nature quand l'homme ne l'y a pas mise?)

Quelles sont les conclusions que nous pouvons apporter à cette étude bien superficielle ?

Variété très grande, atmosphère que l'humidité épaissit, granit qui donne aux monuments l'air d'avoir séjourné au fond de l'eau comme s'ils avaient appartenu à quelque Ville d'Ys; absence des grandes verticales, choix prodigieux des paysages marins...

A part les pins du Morbihan, chers à Daucher, et les voiles rouges de Concarneau, la composition est difficile pour l'artiste qui tente d'interpréter le paysage breton, aussi se rejette-t-il sur les vieilles rues dont le pittoresque facile lui offre des tableaux tout trouvés; et les modèles ne lui manquent pas, tant à Morlaix qu'à Quimper, Lanion ou Pontivy... D'autres vont chercher des sujets au pays des bigoudens, où le sol plat met en valeur les moindres choses.

Le Midi est naturellement décoratif et facile à styliser; les couleurs y sont presque pures, les ombres elles-mêmes y sont colorées de chauds clairs-obscur et de reflets ardents. La Bretagne est le pays du pittoresque, des coins charmants qui portent à la rêverie; mais, en dehors des forêts (qui sont parfois superbes), les arbres sont laids, fréquemment mutilés et le coloris n'est souvent fait que de délicates nuances, poème de tous les gris imaginables ou apothéose des bleus les plus rares et des roux les plus difficiles à préciser, tant ils sont proches du rose ou du brun.

La terre bretonne, plus que tout autre, est un sphinx que l'artiste, nouvelle Œdipe, doit interroger passionnément; mais, lorsqu'il l'a comprise lorsqu'il a découvert le secret, il se prend aussi à l'aimer passionnément...

Texte et composition de  
J. DE TRIGNON

## LES CANDIDATS



# Artistes et Artisans bretons

Quatrième série

## ANDRÉ MÉRIEL-BUSSY<sup>(1)</sup>

Artiste - Peintre



Si les œuvres d'exécution rapide, brossées avec vigueur dénotent chez un peintre des qualités incontestables, il en est d'autres dont la réalisation exige un travail préparatoire considérable, une longue méditation. Le brio, la virtuosité ne comptent pour ainsi dire plus; ces œuvres gagnent à l'analyse, et quand l'auteur est doué d'un beau tempérament, elles résistent au temps, malgré les courants changeants de la mode.

Mériel-Bussy est de ces peintres, de ces observateurs qui trouvent le mouvement, le geste qui convient à chaque personnage. Artiste sensible, il sait nous retenir et nous faire part de son émotion.

Nous n'en voulons pour preuve que cette belle page de l'*Enterrement d'enfant* à Séné (Morbihan).

Cette composition émouvante aurait sa place toute indiquée dans un de nos musées bretons.

Mériel-Bussy l'a peinte en 1926. Cette toile exposée aux Artistes Français la même année, valut à son auteur la médaille d'argent.

Les succès qu'il obtint à l'école, tant à Rennes, où il débuta en 1919, qu'à Paris où il fut reçu en 1923, marquèrent les rapides progrès du jeune artiste.

Il travailla à l'École des Beaux-Arts de Paris, sous la direction du Maître Lucien Simon et obtint successivement une médaille de « figures peintes », en 1924. Le 2<sup>e</sup> prix « Chenavard » en 1925 et le 1<sup>er</sup> prix « Chenavard » en 1926.

Mériel-Bussy expose au Salon des Artistes Français.

Il exécute surtout des portraits et de la peinture murale. Ses qualités de compositeur le désignent, en effet, pour les grandes surfaces. A Paris, deux décorations religieuses importantes sont dues au talent de Mériel-Bussy : l'une à la Chapelle du Cercle des Etudiants catholiques; l'autre à la Chapelle des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, ayant pour thème la « Charité ».

KERANLIOU

(1) Né à Fougères 1902.



ENTERREMENT D'ENFANT à SÉNÉ (Morbihan)

Salon des Artistes français, 1926

Médaille d'argent



**ENFANTS AU JARDIN DU LUXEMBOURG**

Salon des Artistes français, 1931

# La députation bretonne et la Révolution française (suite)

d'après M. Charles Kühlmann

Communication de la Société Académique.

Nous voici en juillet 1789. Jusqu'à ce moment la Révolution s'est limitée à de graves débats parlementaires, sans heurts, sans violences.

Maintenant elle éclate en plein jour. La fureur parisienne effare le Roi et la Cour.

Le soulèvement des masses populaires atteint des proportions monstres. Les insurrections se succèdent avec frénésie, gagnent la province, mènent la France entière à l'anarchie. L'odeur âcre de la poudre sature l'atmosphère de Paris. Les rues résonnent des clameurs d'une foule en délire qui, envahissant l'Hôtel de Ville, s'arme comme pour la guerre, et s'en va déclarer la Bastille en état de siège. Les fusillades éclatent. Le sang va couler, coule déjà...

Nos bretons se sont déjà trouvés dans des circonstances analogues (1). Ils sont d'avis de laisser le peuple exprimer librement ses rancunes, de stimuler même son exaspération. S'il ne craignait un violent conflit avec la partie modérée de l'Assemblée, le Club breton n'hésiterait pas à semer la rébellion parmi les troupes massées aux abords de Paris et de Versailles !

L'éloignement des troupes, le rappel de Necker, l'apparente confiance du Roi dans l'Assemblée nationale rassurent la députation de Bretagne. Mais le 20 juillet, quand Lally-Tollendal, se faisant le porte parole d'une assez forte majorité, prétend mettre le holà aux troubles populaires, ses inquiétudes renaissent. Robespierre a beau s'indigner (2) Fermont des Chapelières assurer qu'en Bretagne

il règne une parfaite tranquillité, rien n'empêche Lally-Tollendal de transmettre sa motion au comité de rédaction. Il est aisé d'imaginer par suite, le mécontentement du Club; de telles mesures ont un caractère par trop réactionnaire. Si le peuple se calme, ses ennemis implacables ne risquent-ils pas de reprendre sur lui tout son empire.

Sur ces entrefaites, une occasion se présente aux députés bretons d'amorcer une réconciliation avec la partie modérée de la Noblesse provinciale. Certains nobles regrettent que leur ordre ne soit point représenté à l'Assemblée Nationale. Dès le début de juillet, ils travaillent à s'y introduire. Pour une fois, les représentants de Bretagne se montrent mieux disposés que leurs collègues envers ceux qui, jusqu'ici, se sont montrés leurs pires adversaires. Que ce groupe de nobles se joigne à l'Assemblée ! Ils n'y feront nullement opposition.

C'est vers la même époque qu'un grave incident — connu sous le nom de « Conspiration de Brest » — jette l'alarme parmi nos députés. Le 24 juillet le ministre de la Marine et le ministre des Affaires Etrangères les informent que les espions anglais projettent d'incendier les arsenaux de Brest et de Lorient (3). Au Club breton, on présente que les ennemis de la Révolution — la Noblesse française, si l'on préfère, — ne sont pas étrangers à cette abominable machination. Robespierre disait vrai en s'écriant : « Qui nous a dit que les ennemis de l'Etat sont lassés de l'intrigue ? » Vite, les députés brestois exhortent leur municipalité à prendre des mesures en conséquence (4); les sé-

(1) Les 26 et 27 1789, à Rennes.

(2) *Join! du jour*, I, n° XXVIII, p. 241-243 : « ...Y-a-t-il rien de plus légitime que de s'élever contre une horrible conspiration qui vise à détruire ?... Qui nous a dit que les ennemis de l'Etat sont lassés de l'intrigue ? »

(3) *Lettre des députés de Saint-Brieuc*, 25 juillet. (*Société d'Emulation*, XXVI, 242).

(4) C.F. les lettres de Legendre et Moyot, 12 août; de Le Roulx 25 et 26 juillet, ainsi que les

nécessités bretonnes sont averties de tenir les « jeunes gens » prêts au service armé; en Bretagne et surtout à Brest, chacun se tient sur le qui-vive.

Ce fait alarmant ne contribue guère à disposer le Club en faveur des mesures répressives. Son mécontentement ne connaît plus de bornes lorsque, le 3 août, la majorité de l'Assemblée adopte une proclamation qui, révélant l'état anarchique de la France, réprime avec sévérité toute tentative de soulèvement (5). Mais une proclamation, de caractère aussi impératif, risque fort de ne point porter ses fruits. Il faudrait, pour apaiser la fureur des foules, satisfaire dans une certaine mesure aux exigences de ces dernières. Si les ordres privilégiés consentaient à l'abolition de certains droits qui accablent le peuple...

\* \* \*

L'abandon des privilèges s'effectua au cours de la séance solennelle du 4 août. Dans l'esprit de bien des gens, cette fameuse date reste iniment liée à l'idée de fraternité. En vérité, pour employer l'expression d'un témoin oculaire, le Duc d'Antraigues, ce ne fut qu'une « comédie réglée d'avance » (6). Comédie, si l'on veut, mais grande victoire aussi du Club breton qui, de toutes pièces, avait préparé la séance du 4. Il revendiquait, pour un peuple opprimé, le droit de manifester à son

archives de la ville de Brest concernant cette période, et à la bibliothèque municipale de Brest, la collection de documents numéro 2334 qui contient, entre autres, une lettre manuscrite des députés de Bretagne, adressée à Brest, à l'occasion de la « Conspiration » et signée par 32 députés.

(5) Corroder du Mousloir, député de Hennebont, rend compte de cette déclaration : « On prétendit que c'était (des troubles) l'œuvre de brigands. Les députés bretons étaient persuadés que c'était l'effet d'un décret de liberté. Ils n'ont pas cessé de le dire. » Ce décret s'est fait contre leur opinion et il est de nature à exciter plutôt qu'à calmer ».

(6) Léon Pignaud. *Un agent secret sous la Révolution et l'Empire*, le Comte d'Antraigues, p. 76.

gré sa haine pour l'Ancien Régime; l'Assemblée s'y opposait sur un ton qui n'admettait pas de réplique. Il fallait à nos Bretons une revanche.

Ce fut la Nuit du 4 août.

\* \* \*

L'Ancien Régime est renversé. Maintenant, sur ses ruines, il s'agit de rebâtir. Autrement difficile est cette dernière besogne : plus que jamais, les avis vont se partager; la communauté d'idées dans laquelle s'est maintenue jusqu'ici la députation bretonne va peu à peu disparaître, hâtant ainsi sa défaveur à l'Assemblée. Depuis quelques temps, d'ailleurs, les jalousies commencent à se faire jour parmi nos Bretons. Quelques uns d'entre eux, envieux de l'eslime dont jouit Le Chapelier, ont tenté d'empêcher son élection à la présidence (7). Si les choses continuent de la sorte, le Club breton lui-même, remarquable par sa cohésion, ne tardera pas à s'effriter. Déjà, l'harmonie n'y règne plus comme par le passé entre les Bretons et ceux qui, jadis enthousiastes de leurs idées, sont venus se joindre. Mounier, par exemple, voit de jour en jour sa considération décroître.

\* \* \*

C'est la célèbre question du veto qui va précipiter la fin du Club.

On craint fort, en Bretagne, que Louis XVI inquiet des progrès révolutionnaires, ne mette à profit ce pouvoir de veto pour annihiler les récents décrets du 4 août. Les députés bretons partagent ces mêmes appréhensions, mais la plupart d'entre eux sont décidés à rester d'accord avec leurs cahiers, lesquels favorisent un veto suspensif. Le 3 septembre, la municipalité rennaise adopte une

(7) Duquesnoy, 3 août. Duquesnoy, cependant fait erreur lorsqu'il prétend que la députation entière s'est opposée à l'élection de Le Chapelier. Au contraire, les députés de Nantes écrivirent : « La nomination de Le Chapelier à la présidence a causé une véritable satisfaction ».

adresse qu'elle fera déposer à l'Assemblée par sa propre députation (8).

L'adresse contient ceci, en substance : le pouvoir législatif est la propriété de la Nation, le pouvoir exécutif celle du souverain, pour éviter tout conflit grave entre gouvernants et gouvernés, il faut que ces deux pouvoirs soient tenus dans des mains séparées. *Sont déclarés, par avance, ennemis de la Nation ceux qui oseront opiner pour la sanction royale.*

Voici les députés de Rennes dans une alternative embarrassante : doivent-ils agir conformément aux ordres de leurs cahiers ou se ranger aux opinions de leurs concitoyens ? Ils se décident à suivre cette dernière ligne de conduite. Mais quelle indignation va susciter dans l'Assemblée la lecture d'une adresse aussi tranchante et — ils le reconnaissent, — aussi insolente !

Ils commencent par en donner connaissance à la députation réunie. Comme ils s'y attendent, l'adresse soulève la fureur de leurs collègues. Mais ce n'est pas tant les principes des Rennais que l'attitude qu'ils prennent pour les exprimer qui sont à blâmer. N'ont-ils pas l'air de prétendre imposer tout de go leurs décisions à leurs collègues ? (9). Ce serait vouer la Bretagne entière au déshonneur que de vouloir répandre pareilles absurdités dans l'Assemblée !

Quoi qu'il en soit, la députation rennaise ne s'empresse pas moins de faire imprimer l'adresse (10). Le député de Dinan, dont la municipalité s'est jointe à celle de Rennes, en dépose une copie sur le bureau de l'Assemblée. C'est avec une malice sans pareille qu'on en fait la lecture aux assistants (11). Des murmures de désapprobation s'élèvent. Les députés Garat, Maury, Foucault, attaquent de toutes forces les propositions ren-

naises. Mirabeau les déclare absurdes. Il fait observer ironiquement que « l'Assemblée Nationale » n'a pas le temps de s'instituer professeur des municipalités qui avancent des principes faux » (12).

La députation de Rennes, au comble de l'humiliation, se demande que faire pour préserver leur ville de la honte. Le Chapelier prend son courage à deux mains et demande, avec froideur, que Mirabeau soit rappelé à l'ordre pour insulte aux représentants d'une province. Maury, en réplique à Le Chapelier, demande qu'on renvoie l'adresse à Rennes avec la désapprobation générale de l'Assemblée. Le consciencieux défenseur des Rennais a beau faire remarquer que, précédemment Séguis lui-même a soulevé l'enthousiasme de la majorité en exprimant les mêmes idées, rien n'y fait; on refuse de l'entendre. On finit par permettre au député de Dinan de retirer l'adresse qu'il a déposée sur le bureau. Encore une fois, Le Chapelier s'insurge contre cette illégale façon de procéder; mais l'incident est clos.

Les conséquences de ces débats sont diverses. D'abord, ils ont fourni aux adversaires des bretons une belle occasion de les fustiger; ensuite, ils ont montré à l'Assemblée que la mésintelligence commençait à diviser la députation si vaillante, si unie jusqu'à ce moment. Mais ce n'est pas là le pire.

La question de l'adresse va rompre définitivement les liens qui, déjà se relâchent, entre les députés de Bretagne et leurs commettants.

Plusieurs municipalités ont adhéré à l'adresse (13), et ont confié à leurs représentants la mission de la soutenir. Or, la plupart d'entre eux se sentent, au contraire, déçus contre la déclaration rennaise. Legendre et Moyot, qui ont reçu l'adhésion de Brest trop tardivement pour la transmettre à l'Assemblée, assurent à leur municipalité qu'ils n'auraient jamais suivi des ordres compromettant l'honneur de leurs concitoyens (14). Selon

(8) Bulletin de Rennes, II n° 3. Lettre signée par Le Chapelier, Gleszen, Lanjuinais et Fournon des Chapeliers.

(9) Journal d'Etat et du citoyen, I n° 7.

(10) Bulletin de Rennes, II, n° 8.

(11) Lettre de Legendre et Moyot, n° 81.

(12) Courrier de Provence, III, p. 10. Bulletin de Rennes, II, n° 8, suppl.

(13) C.F. Bulletin de Rennes, II, n° 7, 8, p. 11, 12.

(14) Lettre de Legendre et Moyot, n° 81. Archives de Brest.

eux cette adresse fait injure à l'Assemblée en ce sens qu'elle interdit très ouvertement la liberté de débat (15).

C'est surtout entre les députés de Rennes et leurs commettants que les relations s'enveniment. La municipalité ne se gêne pas pour faire part à sa députation du grand mécontentement que sa conduite lui occasionne. « M. Le Chapelier principalement est si maltraité que si sa mission n'était pas aussi avancée, il aurait déjà envoyé sa démission, et il eût été raisonnable que ses co-députés suivissent son exemple, car l'injustice et la calomnie sont portées à leur comble » (16).

Le Chapelier ne peut souffrir pareille injustice. Le 12 septembre, dans une longue missive aux citoyens de Rennes, il expose clairement son attitude à l'égard du veto (17). Contrairement à une croyance fort répandue en province, le veto suspensif n'est pas, selon lui, attribué au Roi par simple marque de déférence, mais parce que la Nation recherche un moyen de s'opposer, au cas de force majeure, aux décisions de ses représentants. Personnellement, il ne réprovoque pas le veto suspensif. Mais sa conscience l'a obligée à se soumettre aux ordres de sa municipalité; c'est pourquoi il a combattu le veto, et cela en dépit des injonctions de ses cahiers.

C'est par une exhortation au calme que cette lettre se termine: « Permettez-moi de dire que le calme est indispensable. La Nation ne peut pas exister longtemps au milieu de tempêtes. Il ne suffit pas d'avoir conquis la liberté, il faut encore la conserver; et si l'insurrection était nécessaire pour en faire la conquête, la raison et la tranquillité peuvent seuls la consolider ».

\* \* \*

(15) L'adresse déclare « ennemis de la patrie ceux qui oseront opiner pour la sanction royale ».

(16) Lettre de Legendre et Moyot, 13 septembre. Archives de Brest.

(17) Lettre adressée à messieurs les citoyens de la ville de Rennes par M. Le Chapelier... Versailles ce 12 septembre 1789. Bib. Nat. Lb 39/7:816.

Ainsi, la discussion sur le veto, aggravée par l'insolence de Rennes, a porté à la députation bretonne un coup mortel. Il est fatal que le Club s'effondre à son tour. Désormais sa défaveur va croissant; il n'est plus comme par le passé l'Assemblée des représentants du peuple à l'Assemblée Nationale, il y forme une minorité; on ne l'écoute guère.

Les Bretons tenteront bien dans le courant de septembre de lancer un cri suprême de ralliement, mais il restera sans écho (18). Il semble que la dernière trace que nous ayons du Club lui-même remonte au 21 septembre 1789 (19). Encore n'est-il pas bien sûr que l'indice que nous possédons à ce sujet ne concerne pas simplement le comité breton constitué par les seuls députés de la province.

D'ailleurs il n'importe guère de connaître la date exacte de sa fin. Ce que l'on sait, c'est que, passé le 4 août, il a pratiquement achevé d'exister. Son dernier grand œuvre est l'abolition des droits féodaux.

Il est probable que le comité breton surviva au Club jusqu'à la séparation de la Constituante (20). De temps en temps dans le courant de 1790, il se réunira dans l'un des bureaux de l'Assemblée (21). Mais après la dissolution du Club, la députation de Bretagne a perdu toute part active dans les événements du jour. On la trouve de novembre 89 à mars 90, s'occupant de questions d'intérêt par-

(18) Le Roult, 18 septembre: « Leur salle est de nouveau ouverte à tous les députés quelconques, et ils espèrent sauver par cette conduite qui est la même que celle qu'ils ont tenue avant et après le 17 juin... etc... »

(19) Lettre de Le Roult, 22 septembre.

(20) C.F. Lettre de Kervélégan, 15 novembre 1790.

(21) Dès la fin de septembre 89, les députés bretons ont agité la salle spéciale où ils avaient coutume de s'assembler.

C.F. à ce sujet: Legendre et Moyot, 24 septembre 89: « Nous nous assemblâmes hier dans l'un des bureaux »

ment régional. D'ailleurs, depuis le 4 août nos Bretons ont bien modifié leur conduite: eux, qui en juin ont réclamé avec ardeur le transfert de l'Assemblée à Paris, près du peuple, s'effrayent en octobre des débordements de la foule parisienne.

On lit même dans une lettre de Legendre et Moyot (22) que, lors d'une réunion du comité bre-

(22) Legendre et Moyot, 9 octobre. C.F. égale-

ton, les deux tiers se sont déclarés contre l'installation de l'Assemblée dans la capitale. Puis « on finit par prendre conseil des circonstances et de la nécessité d'avancer aussi loin que possible le bien être de la France » (23).

FIN

MAURICE LE NAN

ment la lettre de Le Roult portant même date.

(23) Ibid. Legendre et Moyot, 9 octobre.

## Poésie

Aux Editions « Demain » (1) René Laoté fait paraître une plaquette de vers intitulée « Le fond des yeux » et préfacée par notre collaborateur Louis de Gonzague Frick. Un charme discret se dégage de ces poèmes dont nous citons avec plaisir ces deux strophes intitulées « Aurore » :

Jeune fille, voici renaître  
Ta chevelure aux volets crus,  
Un cyclanen à ta fenêtre  
Noir l'arrosait de tes bras nus

Le chemin rose tourne au blanc;  
Au sable, sous la chambre éteinte,  
Une rose rouge s'est peinte,  
Je te la cueille et tu descends.

(1) « Demain », 53, rue Saint-Maur, Paris.

Aux Editions Eugène Figuière (2), Madame Nohemy Maugeness de Marcy Lacy donne « Les Roses Verveilloises ». Ce sont « celles de l'Amour et comme lui, elles naissent dans l'ivresse du soleil et se défont dans les tristesses des autannes sentimentaux ». Aux mêmes éditions Ernest Noury, en grands vers hugoliens, rime sur un ton martial mais sans chauvinisme excessif, ses émotions de soldat lors de « La dernière offensive ».

## Histoire

« La Librairie de France » publie quatre essais de Jean Héritier réunis en un volume sous le titre « Trois Erreurs Politiques - Louis XVI, Robespierre, Napoléon, suivies de Louis XVIII ».

Nos lecteurs auront plaisir à retrouver dans ce livre les hautes qualités de style et de critique historique de notre éminent collaborateur.

(2) Editions Eugène Figuière : 166, Boulevard Montparnasse, Paris.





## AMOURS BRETONNES

C'était le temps où sous le nom et au titre du roi de Navarre, Anglais et autres étrangers faisaient la guerre dans tout le royaume, semant sur leur passage meurtres et brûlements. C'était le temps où Charles de Blois et le duc de Montfort se disputaient le duché de Bretagne et se liaient au besoin avec les ennemis de France pour assurer l'exécution de leurs desseins. De chaque côté on s'en donnait à cœur joie, s'égorgeant à qui mieux mieux, et estimant pareillement qu'il ne convenait point d'avoir plus de pitié des hommes que des perdrix qu'on prend dans la saison pour les manger.

Geoffroy Payen, devant la forteresse de Benon, avait été contraint de rendre les armes. Le chef anglais apprenant qu'il appartenait à la chevauchée de Clisson le fit dégrader impitoyablement. Grande fut la rage du bouillant Clisson d'ordinaire déjà si emporté et d'une irascibilité extrême. Il fit serment entre les mains de trois chevaliers de mettre à mort tous les anglais enfermés dans Benon. Il allait accomplir sa promesse. Déjà, après reddition de la place, avaient été immolés une partie des prisonniers, quand, ému de charité humaine, des bannerets réussirent, par intercession et appel aux Saintes Evangiles, à empêcher l'assassinat des autres.

C'est encore tout échauffé par cette boucherie qu'Olivier de Clisson fut mis en présence d'Isabelle, duchesse de Bretagne, fille d'Edouard III et femme de Montfort.

Semblable au royaume que l'on voit glisser sur les eaux tranquilles, la douceur de son aspect fut un repos pour ses sauglants instincts. Il fut tout de suite sensible à la séduction physique de sa grâce souple et enveloppante, mignarde jusque dans les ondulations de son corps. Après l'enivrement brutal des jours de combat, elle fut pour lui pareille à quelque jeune déesse attendant à l'entrée de son sanctuaire. Et c'est le cœur rempli de la grisette des espoirs charmants qu'il écoutait sans impatience, ému par le sourire qui mettait un petit trait blanc sur la pourpre de ses lèvres, Isabelle parler des projets de paix de son époux. Écoutant dans sa voix des réminiscences de chants d'oiseaux, il se réjouissait de contempler cette

femme à la chair liliée, mais souventes fois aussi, une tristesse passait sur son cœur ainsi qu'une ombre de nuage sur un champ ensoleillé. C'est qu'elle lui rappelait sa mère. Et devant la beauté d'Isabelle, alliée à une aussi franche volonté, il revoyait toute son étrange et dure jeunesse, et se retraçait devant ses yeux le terrible destin de Jeanne de Belleville, à qui il devait le jour.

Lorsque son père, convaincu, sur mauvais bruits, d'avoir favorisé l'Angleterre, fut décapité par ordre de Philippe de Valois et que sa tête fut plantée sur une pique au-dessus de la porte principale de Benes, sa veuve qui jusqu'alors avait vécu fort retirée en son château de Saint-Yves près d'Hennebont, avait levé une véritable troupe pour venger son mari. Elle massacra entièrement les garnisons de six châteaux-forts, prit la place de Lanion, et chassée enfin de son pays par l'énergique réaction de Philippe de Valois, fit l'acquisition d'un vaisseau, dévasta les côtes de Bretagne et se lia avec Jeanne de Flandre, lors de son escale au port de Morlaix.

C'est là que le jeune Clisson avait fait la connaissance de Montfort. Il l'avait, par la suite, accompagné à Londres. Longtemps compagnons d'armes, servant tous deux l'Angleterre, ils défendirent la même cause jusqu'au jour où les avances de Charles VII firent changer Clisson de camp. « Lieutenant pour le roi », Clisson désormais fort puissant, portait ombre à Montfort. Du haut de son nouveau château de Josselin, il dominait en effet toute la vallée arrosée par l'Oust au milieu même des Etats du duc de Bretagne. De plus, il avait fait, sans relâche, travailler aux fortifications réparer les murs, donner plus de profondeur aux fossés, placer des balistes sur toutes les portes et détruire toute la partie des bâtiments qui était hors des murs. Il faisait grand mandement de gens d'armes et sans compter sa bande de Bretons il lui venait des gens soudoyés de tous côtés, même des pays étrangers, des Navarrais et des Allemands et grand foison de trands d'Allemagne, de Brabant, du Hainaut et de la Bohême. L'espérance du butin et de la paye qu'il accordait lui assurait cette grande semence de gens d'armes, prêts à porter le feu et le fer dans tous les endroits, tan-

dis que son propre château de Josselin était désormais mis hors d'insulte par la quantité d'engins, de garros, d'arbalète à tour et autres artileries de plusieurs manières, qu'il y avait entassée avec grandes provisions de vivres à l'avenant. De plus, il était aimé de ses hommes dans sa terre et dans tous les environs, car, à grande satisfaction et joie de tous, il ne leur voulait que bien et loyaute. Ces préparatifs inquiétèrent beaucoup Montfort qui craignait que ce fut contre lui que prochainement guerre dure et cruelle ne s'allumât, car ses gens et les siens, ne s'épargnaient déjà pas quand ils se trouvaient d'aventure par les champs. Aussi les laborieux se lavaient de voir leur froc coupé par hommes d'armes et s'en refroidissaient. Et tout en faisant garder et clore ses villes et châteaux comme si un assaut était proche, c'était un danger qu'il désirait pallier par moyen de bonne, vraie et loyale amour et union ferme et perpétuelle entre Olivier et lui. Il convenait pour cela de l'adoucir et afin de le mettre en bonne voie de raison, de lui prodiguer tous les signes d'amour et d'honneur qu'on pouvait. Aussi décida-t-il de se rapprocher de Clisson durant les fêtes données en son château en l'honneur du passage de Charles Le Mauvais, roi de Navarre qui, venant par mer dans le Cotentin avait débarqué en Bretagne pour jurer et promettre par foi et serment, le sire de Clisson en étant le parleur, alliance telle avec le duc de Montfort qu'ils se feraient l'un avec l'autre, et s'entraideraient de tout leur pouvoir dans toutes les affaires qui leur surviendraient envers tous ceux à qui ils auraient à faire. De là il devait ensuite séjourner dans différents endroits pour se réjouir avant de se rendre en ses châteaux, villes et vicomtes de Pont-eau-de-Mer, de Vologne, de Coutance, de Quarentan, et de s'arrêter, comme il en avait coutume, à Amiens, ville dont il avait été fait bourgeois et où il possédait grand nombre de fidèles sujets.

Montfort qui toujours avait le cœur anglais, s'était secrètement découvert devant lui de ses projets, aussi savait-il qu'Isabelle de qui la réputation était d'avoir cœur d'homme et de feu, d'accord en cela avec son époux, songeait à ramener à leur cause les bannerets bretons en usant à leur égard, de prévenances affectueuses. Cette nouvelle poli-

tique qui remplaçait l'habituelle roideur de Montfort ne laissa pas d'étonner Clisson envers qui elle était pour la première fois appliquée. Et comme Montfort, d'ordinaire hautain et dur à tout accord, avait de la peine à se départir de sa coutumière froideur, alors que sa femme savait « faire tout miel, Clisson fut flatté en son amour propre, se voyant ainsi en faille de joie et de renommée. Il s'en suivit entre eux, pendant quelques jours un agréable commerce. Or, comme chacun suit « de se voir et de parler ensemble vient conjonction d'amour ».

Du côté de la prairie s'élevait une muraille en terrasse flanquée de distance en distance de grosses tours rondes de même hauteur. Isabelle, qui se donnait de grands mouvements pour négocier un accord, voyait avec plaisir que la suitait en tel lieu, en quotidiennes promenades, devaient et riant, Olivier de Clisson, qui se prenait au fillet de ses charmes et ne se défendait, empressé qu'il était à avoir cœur poli, que par la douce chanson de Gillebert de Bernerville :

*Cœur de femme est tout tend  
Quand elle se percevant  
Kelle est finement chérie  
Lors montre au signeur  
El plus souvent fait paroir  
Son dangier et son poise.*

Aussi se demandait-elle que son porteur l'empêcherait. Pourquoi vous ferai-je long conte ?

Pénétrant de plus en plus en son intime familiarité, Olivier accédait à ses moindres demandes, pourvu qu'il puisse passer des journées entières à l'entendre lire de la tôte et rythmer des danses bretonnes au son de notes vibrantes. Peu lui importait alors l'étalage de richesses et de forces dont Montfort entourait ses hôtes. Peu lui importait aussi les grandes joies que l'un menait en fumant les grandes pipes et les grandes bacheleries et les grandes entreprises, aux faits de tournoiment, comme aux grands dépens et travail de corps. Avec quelle curiosité militaire aurait-il autrefois scruté, jusque à ses plus petits détails, en femme bretonne, inaccessible, étonné par un sourire blême par une foudre qui servait d'oreille. Pour le moment et tout à son amour naissant, il se souciait peu de

noter en sa mémoire la position des grilles et des chaînes qui, de distance en distance barrirent l'escalier interrompu par des coupures des marches, ni les pots pleins de chaux vive pour jeter sur les assaillants. Combien davantage, lui plaisaient ces longues chevauchées où ils s'enfuyaient tous deux à travers bois, distanciant leurs compagnons et les gens d'armes de leur suite, et d'où ils ne revenaient qu'après avoir ensemble cueilli le roi qui réunit les vertus éparses dans les six plantes du chaudron de Koridwen : le selage, la jusquiame, le samolus, la verveine, la primevère et le tréfle. Et sa façon de vivre apparaissait alors à Clisson un conte ou une féerie.

De leurs jeux et de leurs a-partis, Charles le Mauvais n'avait pas tardé à prendre ombrage, car il avait si bien épia, qu'il savait tous les arrangements, et comme il était né pour vivre dans le trouble et dans le tumulte, et comme aussi il rôdait sans espoir autour d'Isabelle comme loup autour de brebis soigneusement gardée, il déclina, en homme plein de dédaigneuse envie, sans amour ni grâces envers ceux qui lui faisaient service, de saisir, se mettant à couvert de son indignation, cette occasion opportune pour séparer, par moyen subtil, deux hommes sur le point de s'entendre et de trouver peut-être ici encore moyen de satisfaire quelque peu cette haine implacable qui l'animait contre Charles V, lui faisait craindre, par l'intercession de Clisson, le ralliement de Montfort à la cause du roi de France, N'épargnant personne, dissimulant envers tous pour sa commodité présente, la considération qu'il avait en ce temps pour les Anglais, il pensait ainsi, par astuce consommée, faire avancer ses propres affaires, et grandement embellir sa guerre au roi, traitement et sans nul défi. Car, fils de la fille unique de Louis Le Hutin, il « aurait été roi de France si sa mère eût été homme », comme il se plaisait à le répéter. Aussi voulait-il challenger le royaume de France, et ne pouvant oublier que les comtes de Champagne et de Brie étaient l'héritage naturel de ses ancêtres, il repaissait son esprit avec des prétentions chimériques sur la couronne et il avait fait peindre sur ses bannières et sur ses panonceaux, les armes de France écartelées avec les siennes. Aussi, attentif à profiter des conjonctures

pour fomentier des dissensions et exciter de nouveaux troubles, intrigues et cabales, ce petit homme, assurément plein d'esprit et de feu, et d'une éloquence qui persuadait tous ceux qu'il voulait, s'arrangea-t-il pour dire à Montfort assez de choses déshonnêtes et vilaines par paroles couvertes, sur le compte de sa femme, lui donnant à entendre qu'elle ne l'aimait point et qu'elle lui était contraire dans tous ses faits et besognes. Il répéta par voies obliques et fausses les conversations qu'elle avait tenu à Clisson et les confidences qui n'étaient tellement couvertes qu'il n'en eût senti le vent.

Bref, par artifices de paroles rudes, laides et mal gracieuses, mettant bien la chose, à condition de ne pas être nommé, jurant Dieu cependant qu'il faisait son devoir, de façon à s'attirer de la part de son hôte de grands remerciements pour les bonnes dispositions dans lesquelles il était, il obtint fort habilement la jalousie du duc de Bretagne, déclarant parler sans rien colorer. « J'aimerais mieux, disait-il murmurant que de souffrir une telle vilénie comme le sire de Clisson vous fait. Il aime la duchesse votre femme », et assurant qu'il n'avait pas menti d'un mot, ayant assisté à leur manège, il ajouta, se procurant ainsi une des plus grandes joies qu'il eût jamais eues : « Je l'ai vu causer avec elle, très vivement, derrière une courtine ».

Montfort qui n'était pas homme à assister passivement aux complaisances de sa femme et pour qui d'ailleurs le dépit et l'outrage étaient trop grands, s'en prit à sa femme, malgré qu'elle lui jurât que ses intentions étaient droites et qu'elle n'avait rien fait que pour son utilité, et lui fit part de son projet de faire périr Clisson et se demandait seulement s'il allait, pour assouvir sa fureur, et quoique Clisson fut d'un grand lignage de Bretagne, simplement l'enfermer en oubliette secrète et le laisser périr de faim ou si, par traîtrise culinaire, il se contenterait d'introduire dans son corps un drame de cet arsenic qui fait mourir sans remède de triacle ou autre, ou s'il devait lui passer sa lame par le corps ou s'il le disposait à être incontinent noyé. Mais sur le conseil de Navarrais résolu à tenir la main à ce meurtre et qui mettait, selon l'étrange façon qu'il avait en

ses mœurs, une cruelle appréhension en toutes ses actions, le duc de Bretagne, s'accordant aux conseils de violence dressa un autre plan. Une fête annoncée pour le lendemain devait se terminer par un incendie volontaire au cours duquel, grâce à la confusion causée, douze valets devaient être chargés de frapper Olivier de Malle-mort par façon d'étranglement brutal.

Devant l'imminence du danger, et livré à son seul pensément et personnelle songerie, Isabelle comptait à quel point lui était cher aussi, sa toute réalité de créance, le sire de Clisson, et cela la mit en grand trouble. Durant la nuit, à travers moult obstacles et malgré la tromperie de l'obscurité, qui par suite de choes possibles pouvait signaler sa démarche, elle se rendit, au grand esbahissement de son hôte, en son propre réduit où il se trouvait couché sur une couette de plumes, ayant à cœur de lui dévoiler la sinistre conjuration, et, comme tous deux savaient que Montfort, excité par Charles le Mauvais, n'aurait pas assez de clémence pour conserver une vie qu'il se croirait en droit d'ôter, pour cette raison qu'il se voyait en dure situation et non dans l'intention de se couarder, ils optèrent pour une promptie fuite.

Aussi malgré que Montfort eût mis à toutes les portes des gardes à qui il était défendu, sous peine de la hant, de laisser sortir personne, profitant du temps brun et épais, rampant comme chat en gouttière, plus rapide qu'un carreau d'arbalète, Clisson se glissa par secrète ouverture à lui montrée par dame Isabelle. Ils s'accablèrent par grand amour et l'eau du cœur leur montant aux yeux se séparèrent à jamais, car plus jamais ne la revit.

Du moins porta-t-il constamment sur lui un talisman qu'avant sa fuite et en signe de secrète intelligence, elle lui avait remis. Il consistait en un collier d'ambre auquel était pendu un œuf fait de la salive des ophidiens et qui, recueilli à l'époque favorable de la lune, avait flotté sur l'eau entouré d'un cercle d'or.

C'est à lui, qu'apartement, il attribuait l'échec des tentatives du duc de Bretagne, malgré l'ost envoyé par Charles de Navarre, sous le fallacieux prétexte de combattre les gens de compagnie et malgré que Montfort eût fait serment de ne pas prendre de repos que Clisson ne fût mort, eût-il mille vies.

JULIEN SOBRIE



## MAISON HANTÉE (Suite)

Résumé des chapitres précédents (Revue de l'Ouest, Décembre 1931, Février, Mars et Avril 1932).

— Camille Valde, jeune fille de 16 ans, habite avec son père, géologue distingué, une très ancienne maison où chaque pierre semble imprégnée de mystère. Malgré les soins apportés à son instruction, elle ressent de vagues aspirations vers un idéal encore indéfinissable.

Or elle aperçoit plusieurs fois, dans son jardin, une forme étrange, nuage ou lumière. Un livre de son père attire son attention sur le problème des apparitions au moment même où une circonstance fortuite achève de peicer sur sa pensée. Elle apprend qu'elle habite une maison hantée par le fantôme d'un ancien locataire, un jeune homme qu'elle rencontre, une nuit, en de troubles circonstances.

Elle appelle le « messager du grand au-delà ». Une nuit elle aperçoit une forme immatérielle. Elle devient fiévreuse et doit se rendre au bord de la mer. Mais dès son retour elle se laisse glisser son charme mystérieux et se retrouve en présence du fantôme.

### X

Poussée peut-être par un avertissement mystérieux, Mlle Valde, quoique souffrante, une nuit se leva en hâte. Elle se revêtit d'un frais peignoir tout blanc, noua ses cheveux d'un ruban de même couleur. Elle était jolie ainsi, diaphane comme une apparition, dont elle avait la grâce et, déjà, l'irréalité.

Pensait-elle à Lui ? Était-ce pour lui plaisir qu'elle s'était levée ? Elle n'eût su le dire, il lui semblait seulement qu'elle devait prendre ces soins.

Par deux fois, dans le silence de l'heure tardive, soudain son nom retentit :

« Camille, Camille ».

C'est la voix connue qui appelle. Mlle Valde se reveilla, et son regard intérieur lui découvrit le fantôme près de la fontaine, droit dans sa haute stature, une main étendue.

Elle a bondi : sans rien prendre pour préserver ses épaules du froid de la nuit, elle court; elle ouvre

les portes sans souci du bruit possible, elle passe sans le refermer derrière elle. La voilée sous les ombrages; sa forme svelte glisse d'arbre en arbre; déjà elle entend le bruit de la source jaseuse.

Tout à coup, elle a la sensation très nette que le sourire de son ami l'enveloppe comme une caresse, que son regard s'ouvre sur elle. Bassurée, elle se retourne du côté où elle devine sa présence. Il est là près de la vasque d'où l'eau jaillit. Son visage est si blême dans la nuit qu'il en est lumineux, et la main qu'il avance vers Camille semble une flamme allongée et très blanche.

D'un mouvement brusque, la jeune fille, reprise à la terreur des premiers jours, se recule.

La main retombe. Le fantôme semble ne s'apercevoir jamais des craintes de la fiancée qu'il est venu chercher sur terre; il continue de sourire, du sourire décoloré des morts.

Alors Mademoiselle Valde se sent une honte d'avoir montré un effroi qui peut l'avoir blessé. Elle se remet promptement, puis, en signe de confiance, s'assied sur le banc favori, indiquant de la main la place restée libre. Mais le fantôme, de la tête fait « non » et demeure immobile.

Un silence s'établit; la grande nuit étoilée tombe sur eux; l'eau débordante continue son éternel murmure.

La lassitude de Camille, qui un instant l'avait quittée, lui revient plus lourde. Triste de l'irréductible tristesse, la jeune fille songe : le désir de la mort, attirant et froid comme la clarté des étoiles, comme l'eau chantante, comme la clarté de la nuit monte du fond d'elle-même. — « Finir, sentir sa vie se dissoudre, se perdre dans le repos, ô délivrance ! »

La voix du fantôme, soudain s'élevant, la fait tressaillir :

« A quoi rêvez-vous, Camille ? »

Un éclair, un réveil de vie passe dans les yeux voilés de Mademoiselle Valde :

« Toujours aux mêmes choses, et la faute est à vous.

« Vous m'avez enseigné que ce qui semble exister est fait pour disparaître; au contraire, dites-vous, ce qu'on croit songe demeure. Alors je me suis penchée sur la vie et je l'ai vue ce qu'elle est, — fuyante, fragile (la voix devient vibrante), et j'ai dit : N'est-ce que cela ? Si tout ce dont la vie est faite doit retomber à la poussière, comme le corps qui s'enferme, à quoi sert d'exister sous une telle forme, qui dure un temps ? Passer tout de suite, peut-être est mieux. »

Une singulière expression anime le visage du fantôme qui répond sur le ton de l'énigme :

« Dès que l'âme entrevoit l'aube, elle tend de toute sa force vers la lumière... Au cœur des plantes la dernière goutte d'eau retirée monte vers le soleil lorsqu'il respandit, tandis que les tiges desséchées se courbent mortes sur le sol. »

Après une pause, le fantôme, adoucissant encore sa voix, reprend :

« Ne soyez plus triste, amie, car vous voilà bien près, vous aussi d'être libre. »

Mais, à ces dernières paroles, la jeune fille frissonne tout entière en sa frêle enveloppe. La vie qui va se dissoudre, au moins dans une de ses apparences, a souvent ainsi une révolte, un recul, une secousse d'agonie devant la mort dévalée et menaçante. Or la brise, qui mettait sa fraîcheur au front de Mademoiselle Valde, lui apporte soudain comme une réminiscence du grand vent de la mer, ce vent qui avait été pour elle celui même de la vie. Brusquement à ses yeux se lève la vision du soleil. La nuit a disparu, tout éblouit : là-bas les vagues miroitantes, à ses pieds l'or brûlant des sables, tandis qu'elle croit entendre encore tinter en notes prolongées les cris, les rires des enfants que tant de fois elle avait vus s'abattre, tous si joyeux de vivre !. Jusqu'au paisible sourire de son père qui, en cet instant, lui revient comme un reproche ! En mortel regret entre en son cœur, un sanglot lui monte aux lèvres.

Cependant le pâle fiancé, au cours de ce silence s'était légèrement rapproché. La jeune fille vient à l'apercevoir, aussitôt sa vision s'évanouit. Toute

à l'horreur de l'heure présente, Camille se rejette en arrière, et, les deux mains étendues, comme pour mieux se défendre, recule. Ses yeux regardent fixement, elle semble déchiffrer dans l'ombre une pensée qui jusqu'ici lui a échappé.

Dans un délai de lucidité elle comprend qu'elle s'est elle-même perdue. Parce que son cœur s'est détourné de la vie simple, saine et sainte, la vie s'est vengée en projetant l'image du bonheur aux régions glacées de la mort :

« Ah ! s'écrie-t-elle enfin, ils ont dit vrai, peut-être, ceux qui affirment que c'est le songe qui tue !

Le fantôme marche droit à elle; faible d'épouvante, elle fait mettant la source entre eux. Mais la forme immatérielle s'allonge au-dessus de l'eau bruisse, et tout près d'elle la voix répond :

« Crois-tu ? »

L'obstacle n'existe plus pour le Vivant d'entre-tombe; il est à son côté, proche comme il ne fut jamais. La lumineuse atmosphère dans laquelle il se meut, subtile, se répand de l'un à l'autre, les entoure, les baigne d'une immense clarté. De lui à elle semble venir un enveloppement indéfinissable et doux.

Camille, calmée par degrés, reprise au berce-ment de son rêve, arrête l'ami. — son seul appui son seul espoir dans la catastrophe approchante — ses grands yeux, jadis si clairs, si pleins de gaieté lumineuse, maintenant tout enroulés du noir et froid. Elle comprend qu'il y a longtemps qu'elle s'est donnée, dès le premier instant peut-être, ce n'est plus pour elle l'heure de se reprendre.

Les larmes diaphanes du fantôme, les sons aux rayons bleus, s'ouvrent tout grands pour l'étrémité redoublée, sa voix sans souffle, attirante et tendre a murmuré :

« Viens ».

Détachante, comme en prière, Camille répond à voix basse :

« Oui, qu'il en soit ainsi, que je passe à pieds joints sur la vie qui s'éveille, sur la vie qui ne veut plus avoir ? Fantôme, que ta nuit, la nuit des pompheux boudes, soit aussi la mienne, et que la vraie lumière, celle que tu dis voir ! se lève d'autres yeux. Que ta destruction entre en moi, beyond

au monde de l'immuable, je le veux... même si c'est le néant.

Le fantôme fait vivement vers elle le dernier pas; une grande joie en lui resplendit; tout éclat, toute lumière, il s'écrie :

« Depuis le temps que je l'appelle !... Mais tu devais venir toi-même ! »

Il est près d'elle, à la toucher. Camille, sa force épuisée, se laisse tomber dans les bras tentateurs. Elle vient chercher l'appui de son être souffrant sur un cœur qui a traversé la mort.

Sa chevelure inonde la poitrine de l'amant, dont les bras étincelants et froids, les bras qui ne se

rouvriront plus, se ferment. Mais à peine a-t-elle reposé sur le sein de l'être immatériel qu'un cri strident, le dernier, s'échappe de ses lèvres, désormais aussi blêmes, et rigides, et muettes, que celles de son pâle ami.

Le silence de la nuit, le silence commençant de la tombe, n'est plus troublé que par la fontaine jaillissante. Intermittamment, dans l'ombre ou la lumière, la source épargille les fraîches gouttes de son eau. Brève est la vie aux êtres de pensée, de souffrance; longue, éternelle peut-être, l'agitation vaine des choses sans regard, sans désir, sans regret.

FIN

PIERRE ULRIC

## Le problème de la philosophie catholique

Devant ceux qui, en la dénaturant minimisent sa pensée, M. Maurice Blondel, n'hésite pas à retracer son « itinéraire philosophique », véritable discours de la méthode où l'autobiographie intellectuelle, œuvre de sérénité justice et de pleine sincérité envers lui-même, nous fait entrer de plain-pied, dans le drame d'une conscience depuis ses « tétonnantes tentatives » jusqu'aux trois volumes antonomastiques malgré l'état physique de l'auteur.

Et tout d'abord son but : « Il s'agit de savoir si une philosophie, techniquement développée en toute sa spontanéité peut, sans subir d'ingérence et sans commettre d'empiètement, cohabiter avec le catholicisme envisagé sous son aspect proprement surnaturel et selon les requêtes qui semblent opposer son totalité au totalité de la raison ».

Son effort est éloigné d'une « double dénaturation et de la philosophie et de l'apport chrétien ». C'en est ce dernier point que réside toute la difficulté. Et la démonstration de M. Maurice Blondel consiste — autant qu'il est possible de résumer une pensée aussi riche — à montrer qu'il s'agit bien en son œuvre essentiellement de philosophie chrétienne sans qu'on puisse la rejeter sur le terrain vague de l'apologétique. Mais il convenait encore de souligner que si une telle pensée, échappait ainsi aux critiques, souvent mal fondées d'ailleurs, des philosophes, elle ne pouvait pas non plus être suspecte aux yeux des théologiens ; elle ne touche pas aux dogmes, étant en accord parfait avec l'œuvre apologétique du Cardinal Deschamps dont M. Maurice Blondel retrace majestueusement les grandes lignes.

(1) Maurice Blondel « Le problème de la philosophie catholique. (Cahier de la nouvelle journée, numéro 26).

Garé du côté des techniciens de la philosophie comme du côté des théologiens, M. Maurice Blondel n'a plus désormais qu'à reprendre, en la précisant, sa thèse maîtresse de l'Action et son intention d'aller vers le problème Métaphysique par excellence afin de voir comment il rencontre, sans le remplacer et sans l'exclure, le problème religieux. Il importait dès lors de scruter notre immanence condition nécessaire pour établir, en même temps que nos déficiences, la réalité d'un transcendant. L'homme — nous dit M. Maurice Blondel — « ne se met pas en équation avec lui-même. Le sens de l'immanence peut et doit nous conduire jusqu'à l'aveu d'un transcendant dont nous ne pouvons ni nous passer, ni nous emparer comme s'il ne dépendait que de nous ». Car le contact avec l'indigence essentielle de l'esprit humain nous oblige à admettre que « la notion même de l'immanence ne se réalise, dans notre conscience que par la présence effective de la notion de transcendant ». S'il en est ainsi le rôle de la philosophie consiste, en mettant en lumière les insuffisances de notre nature, à préciser cette notion de surnaturel nécessaire. Pour ce faire une rigueur technique de preuves est requise, mais promise aussi par M. Maurice Blondel en sa trilogie actuellement en préparation.

Les jeunes générations qui — peut-être par leur âge même — se sont trouvées préservées, devant de telles questions, de tout a priori d'exclusivisme, sont assurément tout disposées après la mise au point fournie par le « Problème de la philosophie catholique » à prendre dans l'œuvre de M. Maurice Blondel et celles que soient par ailleurs leurs propres opinions en la matière, une haute et sérieuse leçon de méthodologie et de Métaphysique.

## Livres et Revues de l'Ouest

« Il est, a dit Barrès, des lieux baignés de mystère... où l'énergie se déploie toute, et, sur deux ailes de prière et de poésie, s'élance à de grandes affirmations ».

De ces « cantons » privilégiés où souffle l'Esprit me semble être La Chesnaie, « ce Port-Royal breton » avec sa blanche maison à la lisière de la forêt de Côtquen, son allée de châliquiers, son étang, ses brumes, ses chemins creux emplis de l'encens des herbes fanées et des feuilles sèches. Un « prophète » y vécut des heures de passion, — d'angoisse aussi, hélas ! — j'ai nommé Félicité de Lamennais.

Monsieur l'abbé Kerbirion vient d'exposer ici-même, avec toute son érudition, qui est grande, avec aussi la sympathie du juge impartial, les problèmes, posés dans cette solitude, que de grands et nobles esprits cherchèrent à résoudre sous la direction du « maître ».

De quel maître ! Les Maréchal, les Duine, les Lacanuet... et tant d'autres biographes, nous avaient renseignés sur l'aventureux génie qui nous laissa pour témoignages à la fois « l'Essai sur l'Indifférence », cette réplique éloquentes du « Génie », — « coup de tonnerre dans un ciel de plomb », et les « Paroles d'un croyant », — « Babeuf déblité par l'Écclésiaste ».

Monsieur R. Vallery-Badot a pensé, — non point sans doute à renouveler le sujet — du moins à faire revivre sous les yeux de ses contemporains si volontiers séduits par les « figures du passé », le malheureux grand-homme. Et il faut reconnaître qu'il a merveilleusement réussi. Parcourez cet ouvrage de tout premier plan, fort bien documenté, et, ce qui ne gêne rien, vigoureusement, admirablement écrit, et vous comprendrez, mieux que vous le pouvez hier, — sinon tout à fait, — cette personnalité quelque peu énigmatique, dont Lehmann nous laissa un « crayon » magnifique. Vous saurez quelle âme puissamment douée, quel esprit impétueux, altéré de vérité, « en proie » aux idées; aimait le corps châtié de Féli « ce druide ressuscité en Armorique ».

« René » pensera, agira, souffrira devant vous, un René fiévreux, « possédé par le démon de son cœur », indomptablement énergique, épris d'action, mais aussi passionné pour l'analyse intérieure, tour à tour humble et orgueilleux, ravi d'exaltation, puis ravagé par le doute et angélosé « du silence de Dieu ».

L'emprise profonde exercée par Lamennais, seigneur d'idées, fondateur de « l'Avenir », sur des disciples de choix, un Gerbet, un Lacordaire, un Montalembert, vous paraîtra fort naturelle, et vous saisissez en lui le chef de sa génération puisque vous aurez vu venir vers lui avec une foi les Hugo, les Vigny, et des poètes à l'âme païenne comme Maurice de Guérin, des sceptiques comme Sainte-Beuve, des révoltés comme Michellet. Puis, avec le critique des « Lénités », vous regretterez qu'ayant entraîné ses troupes à la conquête d'un mirage, le « prophète » les ait abandonnés sans viatique à un détour du chemin. Aussi bien votre guide vous aura-t-il raconté l'étrange volte-face d'une intelligence partie du « royalisme ultra-mondain » pour aboutir au démocritisme le plus hétérodoxe.

Laissez-vous alors envahir par une pitié vive pour le lévite, impudemment engagé dans les ordes, après une jeunesse tourmentée par l'inquiétude, et qui « suspendu par un cheveu sur l'abîme du désespoir », ne rêva longtemps que de « s'endormir au pied du poteau où l'on avait livré sa chaîne », pour le prêtre entraîné par son orgueil blessé, et par les maladroites d'adversaires sans charité et sans mesure, à l'insoumission et, — logique terrible de l'erreur, — à de lamentables aberrations, autant dire à une déchéance effrayante.

L'étrange et douloureuse impression, en vérité, laissée par cet homme qui, — faute de se commander et se maîtriser soi-même, — manqua sa vie et son œuvre, et usa la seconde moitié de son existence à détruire ce que la première avait construit !

LECTEUR

## REVUE des REVUES

### LES ÉCRIVAINS ET LA POLITIQUE

La proximité des élections a redonné de l'actualité à un sujet que de nombreuses publications ont traité ces dernières semaines : le désintéressement à peu près général des intellectuels et spécialement des écrivains pour les luttes politiques, du moins dans le sens un peu étroit auxquelles les conçoivent les partis organisés.

Pour dire vrai, aucun homme de lettres ne se désintéresse du sort de son pays. Et ceux-là même qui se spécialisent dans un genre littéraire particulier ou s'enferment dans ce qu'il est coutume d'appeler « une tour d'ivoire » (qui n'expliquera pourquoi ?) restent préoccupés par maints problèmes politiques, économiques, diplomatiques, financiers, administratifs ou sociaux à l'ordre du jour. Et personne n'a jamais songé à reprocher aux lettrés de les négliger. Bien au contraire, les politiciens auraient plutôt tendance à leur faire grief de s'en mêler trop.

Ce que l'on observe généralement est que les artistes ou savants ont d'ordinaire une vive répugnance pour les querelles de parti et que ceux qui ont accepté de s'inscrire dans un groupe, sont extrêmement rares. La plupart se disent indépendants et réprouvent cette discipline que presque toutes les formations électorales imposent : l'obéissance de tous les représentants d'un parti aux instructions de ses chefs. Ils ne comprennent pas ces subordinations qui les révoltent. Ils ont une conscience, et c'est à elle seuls qu'ils veulent s'en rapporter pour juger si telle ou telle solution à un problème donné est opportune. Et, s'ils approuvent, en gros, le programme d'un parti, ils ne veulent pas s'engager à accepter « bouche bée » tout ce que décideront les chefs de ce clan.

Un tel souci de ne jamais rien approuver qui soit conforme à ses convictions intimes est fort louable, répond-on ; mais si précisément tous les hommes dont la pensée a une valeur se refusent à participer activement aux luttes politiques, n'est-ce pas dommage ? N'est-ce pas criminel aussi ?

Et l'on en vient à repeter de cette trahison des chefs à quoi M. Julien Benda a consacré il y a quelques années un livre qui a fait sensation, M. Jean Guhenno qui est de ceux qui estiment que l'écrivain doit chercher à exercer une influence sur la politique, pour essayer d'en améliorer les manifestations, revient sur la question dans *Europe* du 15 mars à propos de l'actuel problème du désarmement.

La véritable solution réside peut-être en ce conseil que l'illustre écrivain allemand Stephan Zweig donna récemment à M. Frédéric Lefèvre, rédacteur en chef des *Nouvelles littéraires* en lui proposant de demander à tous les maîtres de la pensée des différents pays de donner leur opinion motivée sur tel et tel problème actuel. C'est la seule façon de faire qui permettrait à la « voix » des intellectuels de se manifester avec clarté et puissance, et en toute indépendance des formations politiques dans lesquelles tous ceux qui se sentent un peu moins bêtes que la moyenne répugnent à jouer le rôle d'une ignoble unité.

### MEMENTO

Le cahier de mars publie une intelligente proposition d'Exposition Internationale de la Connaissance dont l'auteur est M. René Lullard. Ce projet mériterait d'être étudié avec soin par l'Institut de Coopération Intellectuelle, qui pourrait trouver dans sa réalisation une heureuse et utile occasion de manifester publiquement son existence.

Le *Mercury de France* du 15 mars contient de fort intéressantes notes de M. Frédéric Hirth sur *La pensée d'Henri Heine*. La même revue, insère dans sa réalisation une heureuse et utile occasion M. Georges Soulié de Morant sur *L'acupuncture chinoise* que je recommande tout particulièrement aux amateurs d'études anatomiques et aux médecins.

Le numéro de mars de *La vie* qui est consacré à *La bataille de l'araucanie* et auquel ont notamment collaboré MM. Marius-Ary Leblond et Marcel Evesque m'a révélé un important problème économique que je ne soupçonnais pas.

Je salue avec une particulière satisfaction, en cette période de « crise », deux naissances nouvelles d'une part, celle de *L'Image*, magazine illustré hebdomadaire, agréablement présenté, qui a M. Roland Dorgeles pour rédacteur en chef et dont le premier numéro publie de bons articles de MM. Pierre Scize et Jean Marès ainsi que d'amusantes illustrations de MM. Dignimont et Gus Bofa, d'autre part, celle de la feuille intitulée *Le petit Bar*, hebdomadaire d'action politique dirigé par MM. Georges Vincent et Charles Bellino et dont le premier numéro (19 mars) contient notamment de vigoureuses chroniques de MM. Pierre Scize et Victor Marguerite.

Louis LE SIDANER

**PIERRE BOUCEARD**  
SCULPTEUR DECORATEUR  
Ancien élève de l'École des Beaux-Arts

**HERMANN KLÉMENZ**  
DECORATEUR

Nous entreprenons tous travaux de Sculpture sur bois : Décoration en tous genres

Création de meubles d'un genre : Celtique ; Rustique ; Copie d'Antique

— Marquetterie — Travaux d'Ébène —

Tous Travaux de Marbrerie — Spécialité de Plaques Mécaniques — Réparations

7, Rue Pont-aux-Foulons — RENNES (Ille-et-Vilaine)



## A. CHUPIN - BOULARD

16, Rue Ambroise-Thomas - BREST

Téléphone 2 35 et 0 74

Tout ce qui concerne les Articles de MÉNAGE

de CHAUFFAGE et d'ÉCLAIRAGE

Fers - Aciers - Peutrelles  
Articles de Bâtiments, Peinture, Vitrerie

## A Saint-Martin

SWEATERS & PULL-OVERS - BAS & CHAUSSETTES

## J. MANIS

102, Rue Jean-Jaurès - BREST

Le plus grand choix d'Articles de Toilette de la Région

Remise de 5 % à MM. les Membres du Régiment

## - Société Générale -

pour favoriser le développement  
du Commerce et de l'Industrie en France

Siège Social à PARIS, 29, Boulevard Haussmann  
Capital : 925.000.000

AGENCE DE BREST - 17, Rue de Siam

Toutes Opérations de Banque et de Bourse  
Location de Compartiments de Coffres-Forts

## Fourrures et Peleries

GROS ET DÉTAIL

## AU POLE NOIR

13, Rue de Siam, 15 - BREST

TRANSFORMATIONS

PRIX MODÉRÉS

ACHAT de toutes sortes  
de Peaux brutes

RÉPARATIONS

PRIX MODÉRÉS

TANNAGE - - -  
- - - de Peaux

En face Pathé !

## au Bar de la Marine

C'est là que j'ai trouvé des Sandwiches de foie gras  
du Périgord, du véritable Anjou, Muscadet, mes Amis !  
des Bredzels et des œufs durs.

En attendant que Pathé ouvre ses portes, c'est au  
Bar de la Marine qu'on se donne rendez-vous.

Signé : Le Roi des Resquilleurs

## Entreprise de Fumisterie, Chauffage Central et Plomberie Sanitaire

Maison fondée en 1882

Ancienne Maison J. PEDRAZZI  
et PACRA et FROMENT

Téléphone 1-22

## R. ZELL, Successeur

Ingénieur diplômé de l'École spéciale des Travaux Publics  
Entrepreneur des Chemins de Fer, de la Marine et de la Ville de Brest

BREST

37, Rue Jean-Macé

BREST

## Auto - Garage Brestoïis =

Plein Centre  
Ville

38, 40, 42, Rue Colbert - BREST

Téléphone : 52 et 377

Plein Centre  
Ville

Réparations Générales de Voitures  
de toutes Marques

Agence Exclusive des Automobiles  
Tracteurs-Moteurs Industriels et Marins

RENAULT

Saccarsales à CHATEAULIN - Tél. 48

MORGAT - Tél. 13

CAMARET - Tél. 27

## BOUCHERIE PIERRE BOUILLANT

TELEPH. 0-75

Boeuf, Veau, Mouton	Beef, Veal, Mutton
Première qualité	First quality
-----	
Fournit la Marine	Navy supplied
Porte à domicile	For all furnished
	Carried home

BREST - 78, rue de Siam - BREST

## Fabrique de Corsets en tous genres

SES Gaietés  
Couture sur mesure  
Abdominale  
Médicale  
Aéroscapce  
Minceur  
Santé-sport  
Bas variés  
Fabrication soignée

M<sup>me</sup> MATHIEU

51, Rue Jean-Mace 51

BREST (M<sup>ère</sup>)



## RUX MONTRES DE BESANCON

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

### PRONOST FRÈRES

BREST - 7, Rue Jean-Jaurès, 7 - BREST  
(Près au la Place de la Liberté)

Dépositaires des meilleures fabriques de MONTRES  
et des Chronomètres «LIP» «OMEGA» «UNIC» «JAZ»

Bagues de Fiancailles - Alliances  
CADEAUX POUR MARIAGES

## L'IMPRIMERIE

### LE GRAND & TOWNSEND

55, RUE EMILE-ZOLA, 55  
BREST

Exécute rapidement.

Tous travaux de Ville et de Labour

Affiches, Cartes à rouler, Enveloppes, Prospectus,  
Journaux, Périodiques, Thèses, etc...

1946 - 7-24

NOUVELLE

## Etablissements MARVILLE

Rayon Spécial d'Articles de Voyage  
Fabrication et Réparations

MAISON 41-45  
la plus importante Rue Louis-Pasteur  
de la région BREST

1946 - 30

## CHEMISERIE PARISIENNE

Gants, Cravates, Faux-cols, Chaussures

### L. RUDELLE

BREST - 47, rue de Siam - BREST

RAYON SPÉCIAL  
de Vêtements imperméables et cirés  
pour Hommes, Dames et Enfants

==== Prix de fabrication ====

## AU LYS DE FRANCE

20, Rue de la République - BREST

SPÉCIALITÉ DE LIVRES ANCIENS

Livres modernes d'occasion

Gravures - Tableaux - Estampes

Achat de tous genres de Livres

Vieux papiers

## Au Siam

94, Rue de Siam, 94  
BREST

## LIBRAIRIE - PAPETERIE

ARTICLES DE BUREAUX  
Cartes postales de BREST et environs  
Guides de Bretagne  
Qués sur bois et Cadres

GRAND CHOIX DE SOUVENIRS DE BRETAGNE

FAIENCES DE QUIMPER & CÉRAMIQUES D'ARTS

Petits Meubles & Sujets bretons en bois sculpté

Poupées et Dentelles Bretonnes - Tous Articles en Coquillages

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES EXPÉDITIONS  
(EMBALLAGES GRATUITS)

## GALERIE SALUDEN

14, Rue Traversse et Place Sadi-Carnot - BREST

FOURNITURES GÉNÉRALES

pour Artistes

— Exposition Permanente —  
de Peintures — Aquarelles  
Pastels — Céramiques  
— Copies d'Anciens

## “ HO TY ”

5, et 7, Rue Jean-Jaurès - BREST

Est la Maison d'Ameublements

— et Literie de Confiance —

AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

## HOTEL DES TOURISTES

### F. PORZIER

PROPRIÉTAIRE

16, Rue du Château, 16 - BREST

Eau 0.90  
Gaz  
Electricité 9.42  
Téléphone

Chambres et Appartements  
- très confortables -

⊗  
===== ⊗  
IMPRIMERIE NOUVELLE  
== L. LE GRAND ==  
== TÉLÉPHONE: 27-24 ==  
32, RUE ÉMILE-ZOLA, 32  
===== ⊗  
⊗